

Suites de la première page

Quotidiens...

quotidiens, trois francophones et deux anglophones, la métropole est la ville canadienne où il y en a le plus. Toronto, qui n'a pas il est vrai la dualité linguistique québécoise, en compte trois.

Pour M. Chiasson, ce seul fait devrait suffire à décourager tout investisseur qui pense à rentabiliser un journal.

Selon tous les éditeurs de journaux interrogés, il y a aussi l'expérience du *Matin*, dont la courte vie (du 6 février au 1er avril 1987) a fait la preuve par quatre qu'il n'y a pas de place pour un autre quotidien à Montréal.

Le 2e marché au Canada

Comme publicitaire, M. Chiasson note aussi que les deux plus importants tirages montréalais, le *Journal de Montréal* avec ses 316,515 exemplaires quotidiens et *La Presse* avec 200,281, rejoignent déjà une très forte proportion de la population, soit au-delà de 60 %.

« Il est prouvé que l'arrivée d'un nouveau média ne provoque pas l'augmentation des dépenses en publicité, mais un nouveau partage des mêmes sommes », dit-il en donnant l'exemple de la télévision Quatre-Saisons qui a eu comme conséquence la diminution des revenus publicitaires des autres réseaux.

En 1987, il s'est dépensé \$7.2 milliards en publicité au Canada, soit 6.8 % de plus que l'année précédente.

Les quotidiens canadiens se sont appropriés une part de \$1.7 milliard de cette tarte dont le quart, ou quelque \$400 millions, est allé aux quotidiens québécois, surtout montréalais où se trouve le deuxième marché en importance au pays.

« La tarte publicitaire est déjà étirée au maximum », constate l'éditeur adjoint de *La Presse*, M. Claude Masson, qui ne voit pas comment elle pourrait nourrir une entreprise de plus.

Car faire un journal quotidien coûte cher. « C'est une industrie lourde, qui utilise de la matière première coûteuse comme le papier et la main-d'œuvre, en plus des équipements onéreux pour l'impression et la distribution », dira pour sa part le directeur de chez Cossette.

Plus de concurrence

Ancien dirigeant du *Journal de Montréal*, M. André Groulx est de ceux qui croient qu'il y a un créneau du marché des quotidiens qui reste à satisfaire. « Il pourrait y avoir une concurrence plus forte qu'actuellement entre les quotidiens de Montréal », dit-il.

Un nouveau journal pourrait être viable, selon lui, en format tabloïd, avec une approche de l'information différente de *La Presse* et du *Journal de Montréal*, plus moderne.

M. Groulx estime qu'avec les technologies actuelles, il est possible de produire un journal à moindre coût.

L'expérience malheureuse du *Matin* et celle, difficile, du dernier-né des quotidiens anglophones, le *Montreal Daily News*, s'expliquent à son avis par leur cible trop restreinte.

Le *Matin*, avec sa clientèle cible de jeunes gens instruits, les « yuppies », et le *Montreal Daily News* qui fait « col bleu » alors qu'il y en a peu dans la population anglophone de la métropole, n'ont pas visé juste, à son avis.

Normand Chiasson, pour sa part, ne croit pas que ce créneau insatisfait soit assez important à Montréal pour faire vivre un autre journal francophone.

Mais il estime que c'est différent chez les anglophones. « Il y a de la place pour 70,000 ou 75,000 exemplaires du *Montreal Daily News* ou un autre sans rien enlever à *The Gazette* », soutient-il.

Demain : qui gagne, qui perd ?

Orr...

get, le rend visiblement perplexe. Ce dernier soulignait aux médias que seulement 30 % des crimes commis sur le territoire de la CUM sont résolus.

Ce fils de cultivateur issu d'une famille irlandaise implantée dans les Cantons de l'Est depuis environ 150 ans ne se fait pas d'illusion. Que le travail des limiers professionnels échoue, la horde des Sherlock Holmes spontanés se mettra à ses trousses, par insinuations feutrées ou non. Dont celle, déjà colportée par des sources anonymes et reprise par des médias, que des pouvoirs occultes seraient intervenues pour court-circuiter le travail des limiers montréalais de façon à ce que l'enquête reste en plan.

L'information, toujours de sources anonymes, selon laquelle il aurait été le principal suspect visé par l'enquête policière, fut une autre « fuite » qui, confesse-t-il, a profondément perturbé sa vie personnelle et familiale.

En plein tourmente

Royal Orr ne se doutait nullement, lorsqu'il était « morning man » sur les ondes de CBC, à Québec, il y a quelques années, qu'il jouerait, aujourd'hui, le premier rôle controversé d'un autre psychodrame linguistique québécois. Qu'il devrait accepter la présence d'un garde du corps, un francophone nommé Jean-Pierre, et que sa famille devrait être aussi placée sous la protection de gorilles.

Il s'est profondément senti ulcéré, raconte-il, qu'un quotidien francophone de la métropole publie la photo de son domicile et des indications pour encore mieux la localiser... au bout du chemin entre North Hatley et Hatley.

N'approche pas aujourd'hui Royal Orr qui veut. Ce dont a pu se rendre compte hier le reporter du *SOLEIL*. Il faut montrer patte blanche.

Les bureaux de l'organisme qu'il préside bénévolement sont temporairement installés au Nouvel Hôtel, boulevard René Lévesque, en plein cœur de la métropole. La réceptionniste ne donne aucune information sur les numéros de chambres, ni sur l'étage. Il faut passer par l'entremise de la téléphoniste de l'établissement pour obtenir la communication avec le responsable des affaires publiques.

En outre, les services de Bell Canada vous donneront sans problème le numéro de téléphone de l'organisme. Mais au bout de la ligne, ce sera la téléphoniste d'un service privé de prises d'appel qui relayera votre message, sans plus.

Un enfant de chœur

Pourtant, ce citoyen de North Hatley au visage d'enfant de chœur, n'a vraiment rien, extérieurement tout au moins, d'un fanatique. Coupe de cheveux « clean cut », veston sombre et cravate jaune à motifs sobres, il fait à peine ses 32 ans.

Côté scolaire ? Rien de moins qu'un diplôme de premier cycle et un autre de deuxième cycle en sciences religieuses sous l'égide de l'Eglise unie du Canada. Et en prime, un penchant personnel pour... le bouddhisme.

Ardent défenseur des droits de la minorité anglophone, c'est une francophone qu'il a mariée en 1978. Fait révélateur du climat d'insécurité dans lequel il baigne présentement, il refuse de faire connaître le nom de famille de son épouse. « Pour des raisons évidentes », glisse-t-il en guise d'explication.

Un ménage « mixte » troublé par des tensions linguistiques ? Aucunement. Et Royal Orr d'expliquer que son épouse et sa famille n'ont pas été épargnées par l'intolérance tout au moins religieuse. Une famille qui avant le tournant du siècle s'était laissée séduire par les enseignements de Charles Chiniquy. Mort à Montréal en 1899, ce prêtre catholique, apostasia après avoir subi l'excommunication pour « conduite scandaleuse ». Des antécédents familiaux qui ont eu pour conséquences que l'épouse, rejetée du giron catholique, ajoute M. Orr, a dû fréquenter l'école anglaise et protestante.

Héros ou martyr de la croisade anglophone au Québec ? Ce père de famille de deux enfants (une fillette de 4 ans qui fréquente une prématernelle bilingue et un garçon de 18 mois), hésite longuement avant de

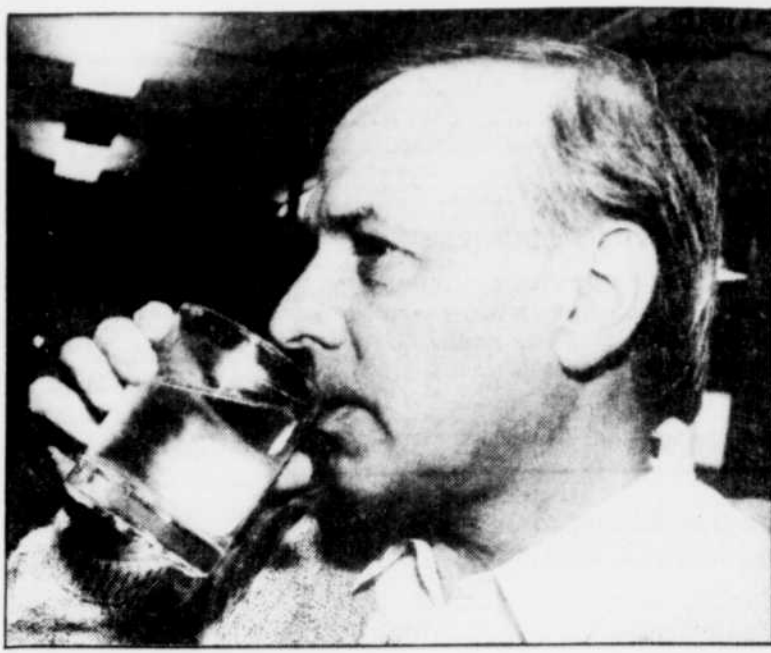
D E M A I N D A N S

LE SOLEIL



Gabrielle-Roy, la Mecque des bibliothèques du Québec

L'ajout de chlore dans l'eau crée une matière cancérogène



répondre. Puis il laisse aller : « J'espère être ni l'un ni l'autre... »

À son deuxième mandat d'un an à titre de président d'Alliance Québec, mandat qui viendra à échéance en mai prochain, Royal Orr dit ignorer encore s'il passera le flambeau à un autre. « De toute façon, finit-il par répondre, dans un français qui pourrait faire rougir de honte nombre de québécois pure laine, je ne peux continuer encore bien longtemps à travailler à mi-temps. »

En outre, les quelque 400 délégués à la prochaine assemblée générale d'Alliance Québec, devront sans doute se demander si, politiquement et stratégiquement, il ne vaudrait pas mieux, dans ce contexte de tensions linguistiques, indiquer la porte des coulisses à un leader devenu, à son corps défendant, un peu trop visible.

Sondage...

francophones à l'endroit de la loi 178.

Selon 36 % d'entre eux, le gouvernement Bourassa aurait dû maintenir l'affichage unilingue français à l'intérieur des commerces alors que 33 % auraient préféré que le bilinguisme soit également étendu à l'extérieur. Seulement 28 % estiment que le gouvernement a pris la meilleure décision dans les circonstances.

Le sentiment d'insécurité engendré par la loi 178 est manifeste : 45 % d'entre croient que l'avenir du français sera moins assuré avec la nouvelle loi, 42 % estiment que ça ne fait pas de différence, 9 % pensent que le français sera mieux assuré.

Pour 83 % des francophones, le français aura toujours besoin d'une protection spéciale au Québec. Pres de la moitié (49 % des anglophones) sont du même avis.

Malgré ce sentiment d'insécurité culturelle, la grande majorité des francophones ne désirent pas la séparation du Québec du reste du Canada : seulement 32 % sont en faveur de l'indépendance, alors que 63 % s'y opposent. Dans l'ensemble de l'électorat québécois, les chiffres sont de 28 % en faveur de l'indépendance et 63 % contre.

Autres textes sur le sondage en page A-8

ABB...

Recherche

M. Bourassa a d'autre part annoncé hier qu'Hydro-Québec et ABB s'associeront à parts égales dans l'établissement d'un centre de recherche sur le transport de l'électricité. Ce centre nécessitera un investissement de \$5 millions et emploiera une vingtaine de personnes.

On prévoit qu'il sera en activité dès novembre mais le conseil d'administration d'Hydro-Québec doit encore approuver l'entente de principe qui a été conclue, ce qui est à l'ordre du jour de la réunion du 8 février.

Par cette association, on entend maintenir le leadership québécois dans le domaine de la recherche dans le secteur de l'électricité et trouver des moyens pour rehausser la fiabilité du réseau d'Hydro-Québec, ont expliqué M. Bourassa et les dirigeants d'ABB.

Enfin, ABB Canada entend aussi mettre sur pied un centre d'excellence regroupant une quinzaine d'ingénieurs travaillant également dans le domaine de la compensation. L'objectif est de permettre par la suite de s'ouvrir au marché extérieur, ce qui entraînerait des retombées intéressantes pour des sous-traitants québécois, précise un porte-parole de l'entreprise.

M. Bourassa a discuté de ces projets avec les dirigeants d'ABB, qui compte quelque 180,000 employés à travers le monde et maintient une collaboration avec Hydro-Québec depuis une trentaine d'années.

S'il a évité cette question en conférence de presse, le premier ministre s'est assuré au cours des discussions que l'achat de Westinghouse par ABB n'entraînerait pas de pertes d'emplois pour le Québec. Il est sorti de cette rencontre avec la conviction qu'il existe au contraire des possibilités d'expansion pour cette entreprise au Québec. ABB-Westinghouse comptera quelque 1,000 employés au Québec.

Pour ce qui est des sièges sociaux, celui d'ABB Canada était déjà situé à Montréal tandis que celui de Westinghouse est à Toronto. La direction d'ABB-Westinghouse sera maintenant regroupée à Montréal.

Même si cela n'implique pas un transfert significatif d'emplois de l'Ontario vers le Québec, cela assure que les décisions se prendront dans la métropole québécoise, explique-t-on.

Centre bancaire

M. Bourassa a aussi participé, hier, à un déjeuner avec des gens d'affaires. Il a profité de cette rencontre organisée à l'occasion de sa visite par le Crédit suisse First Boston pour inviter cet établissement financier à se joindre au Centre bancaire international de Montréal en y établissant une succursale.

« J'ai été encouragé » par la réaction obtenue à la suite de cette proposition, a affirmé M. Bourassa.

Alarme...

petitesse de notre marché. C'est pour ça qu'on a une société d'État. « On a un mandat et on n'a pas les moyens de notre mandat. Si on se donnait le mandat de nos moyens, les conséquences pour le public seraient importantes. On continue de diluer notre produit. Quand on ne pourra plus diluer, il va falloir abandonner des services. »

Insécurité

« La situation est alarmante », admet-il, même s'il refuse de donner à ses propos un ton catastrophique. Il estime toutefois que cette disparité alimente le sentiment d'insécurité de la communauté francophone au Québec.

« Depuis un an ou deux, je sens, comme dirigeant de Radio-Canada, une grande inquiétude palpable au niveau culturel. C'est dû à plusieurs

facteurs. La loi 101 avait sécurisé les milieux culturels. La loi 178 maintenant suscite de l'inquiétude, explique-t-il.

À cela s'ajoute la réduction des ressources de Radio-Canada. « Je n'ai pas la compétence ni les responsabilités pour critiquer les autres facteurs. Mais je peux parler de Radio-Canada. Les pays se paient les télévisions dont ils ont les moyens. Au Canada, ce n'est pas différent. Sauf qu'on a deux communautés culturelles. »

Un devoir

M. Delaney fait ainsi écho aux cris d'alarme nombreux déjà lancés depuis deux ans, par l'Union des artistes, les auteurs, la coalition des employés de Radio-Canada. Tous ont dénoncé la disette et le déclin du réseau français.

M. Delaney leur donne raison. Toutefois, il n'est pas juste de penser qu'il suffirait d'un transfert de fonds du réseau anglais au réseau français pour résoudre le problème, ajoute-t-il.

La direction du réseau français a néanmoins mis du temps à mettre le doigt sur le bobo, admet-il. « On partage des structures avec les anglophones. C'est difficile de concilier les chiffres. Et une telle comparaison n'est jamais parfaite. Mais on estime que, grosso modo, ce sous-financement atteint \$100 millions. »

M. Delaney pense que les politiciens ne connaissent pas l'ampleur du problème. « Je serais délinquant vis-à-vis de mes responsabilités si je n'en faisais pas état aux dirigeants. Ils n'ont pas réalisé les effets de cette politique en nous renvoyant sur nos marchés. Je ne suis pas certain que nous-mêmes à Radio-Canada l'ayons vu avec suffisamment de justesse », ajoute-t-il.

La pauvreté quotidienne

Comment se traduit au jour le jour l'appauvrissement de la télévision francophone à Radio-Canada ?

M. Franklin Delaney, vice-président de la télévision française en décrit les effets :

- on présente de plus en plus de reprises en heures de pointe ;
- la part payée en cachets aux artistes francophones a chuté de plusieurs millions ;
- on a réduit la production des grandes émissions documentaires ;
- des oeuvres restent sur les tablettes faute d'argent pour la diffusion ;
- les compressions se ressentent dans la pauvreté des moyens de production : réduction des décors, de la musique originale, des costumes, etc. ;
- le mandat de la société auprès des francophones hors Québec et des régions du Québec en souffre.

Contenu canadien... anglais

D'autre part, le pourcentage de contenu canadien exigé par la loi est artificiellement maintenu par le doublage de séries canadiennes : exemple, « Le Clan Campbell », « Chasing Rainbows » (Les jeunes loups des années folles). Et éventuellement « Mount Royal », ce « flop » dont Radio-Canada a acquis la version doublée, mais qui reste encore sur les tablettes parce qu'on n'a pas les moyens de le diffuser.

M. Delaney insiste aussi sur les coûts additionnels de la production et de la diffusion en français : on a deux foyers d'activité politique à couvrir, Ottawa et Québec, alors que du côté anglais, la vie politique de Toronto ne présente pas la même importance que celle d'Ottawa. « Quand on achète *Dallas*, il faut payer en plus pour le doublage et le sous-titrage pour les malentendants. De plus, nous offrons des services particuliers de linguistique que les anglophones n'ont pas.

« Il y a des prix additionnels à payer pour la petitesse de notre marché », conclut M. Delaney. Mais allons-nous continuer à nous diluer ? » demande-t-il.

Du gras ?

D'autre part, il estime que Radio-Canada a fait plus que sa part en coupant « dans le gras ». « Je ne remarque pas qu'il y ait eu, dans la fonction publique fédérale, des réductions de postes dans la même proportion qu'à Radio-Canada », dit le vice-président.

Mais en reste-t-il ?

« Ça prendrait une armée de comptables pour vérifier l'argent dépensé à droite et à gauche, dit-il. Peut-être pourrais-je garantir 100 % d'efficacité. Mais je ne garantis pas que j'irais en ondes. Nous sommes dans la création. Parfois une production qui coûte cher est un flop. Parfois avec peu d'argent on fait un succès. Mais la moyenne au bâton, c'est que plus on investit, plus on a de chance de succès. »

Or il estime que la télévision française réussit à tirer son épingle du jeu à des coûts raisonnables.

Voir aussi la chronique de Ghislaine Rheault en page C-3

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27 janvier

9-7-5

2-5-0-9

PROVINCIAL

5715434 gagne

\$1,000,000

715434 gagnent \$10,000

15434 gagnent \$1,000

5434 gagnent \$100

434 gagnent \$25

34 gagnent \$10

INTER-PLUS

599759 gagne \$250,000

99759 gagnent \$2,500

9759 gagnent \$250

759 gagnent \$25

59 gagnent \$10

numeros mobiles

70343 gagnent \$2,500

3350 gagnent \$250

457 gagnent \$25

MINI-LOTO

258146 gagnent \$50,000

58146 gagnent \$5,000

8146 gagnent \$250

146 gagnent \$25

46 gagnent \$5

25814 gagnent \$1,000

2581 gagnent \$100

258 gagnent \$10



La première reine du Carnaval de Québec, madame Estelle Côté, a plein de souvenirs frais à la mémoire.

La première reine du Carnaval n'a que de bons souvenirs de l'hiver 1955

En février 1955, Mme Estelle Côté, candidate des curlers, était couronnée première reine du Carnaval de Québec! Avec une multitude de partisans, elle avait, pendant deux mois, totalisé le plus grand nombre de billets. « Des votes qu'on allait vendre partout à \$0.10 chacun, 3 pour \$0.25 et ceux qui en achetaient pour \$1, avaient droit à une effigie de Bonhomme Carnaval. Nous en avions vendu, je m'en souviens, pour \$15,200 », raconte-t-elle aujourd'hui en riant.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Cette année, Mme Côté est sollicitée par le Carnaval. « Ça me fait tout drôle. C'est comme si le Carnaval de Québec me sortait des boules à mites. Tout le monde me court après. J'irai au bal de la reine au Château Frontenac à l'occasion du 35e anniversaire. Une bonne affaire qu'il retourne à cet endroit car la décoration et l'ambiance qu'on y trouve, lui donnent cet attrait si particulier. » L'an dernier, le bal a eu lieu au Centre municipal des congrès. Mme Côté n'a pas de commentaire à donner sur les autres carnivals qui ont suivi celui de 1954-1955.

Active, Mme Côté l'est restée depuis ses 18 ans quand, élève des Ursulines de Merici, elle avait mérité ce joyeux titre des Québécois. « Je joue régulièrement au tennis, au golf, je fais du ski, enfin plein d'activités », ajoute-t-elle avec la même bonne humeur qui l'a toujours caractérisée. Elle regrette toutefois qu'à la suite d'une couple de déménagements, elle n'ait rien conservé de souvenirs, vêtements, etc, qui lui rappelaient ce tout premier Carnaval de 1954-55.

Concours de popularité

« Il y avait deux présidents à l'époque, MM. Beique et Towner. Tard à l'automne, on avait couru ici et là pour vendre nos billets. Personne ne parlait, nous gar-

dions nos chiffres en secret. Les autres princesses, comme la population nous appelait, étaient Nancy Petersen, du Junior Board of Trade, Marthe Grenier candidate des skieurs, Pat Lewin représentant la Chambre de commerce, Françoise Poirier pour les clubs de raquetteurs, Robert Dufour pour tous les étudiants et Gisele Poulin pour les employés civils. »

La « reine-mère », comme elle se qualifie elle-même dans un éclat de rire, rappelle que seules une robe de bal, une « canadienne rayée » et une robe d'après-midi leur avaient été données par le Carnaval. « Le reste était aux frais de nos parents », M. Paul Chaput, une sorte de chef du protocole, était le « papa » des princesses. Le premier Bonhomme Carnaval avait également donné bien des chaleurs à M. Noël Moisan.

C'était aussi la première année de la télévision à Québec. Il y avait un défilé à la Basse-Ville, au début de février, et le deuxième, à la Haute-Ville, au Mardi-Gras, der-

nier jour du Carnaval. En tout, ça durait presque un mois et demi, en événements dispersés, surtout les fins de semaine. Courses de raquetteurs, courses de chiens attelés, etc. De beaux monuments de glace vive étaient dressés partout, surtout sur le boulevard Saint-Cyrille.

« J'avais un magnifique char allégorique, pour les défilés. Un beau carrosse blanc en velours rose, tiré par des chevaux. Mais ce n'était pas chauffé et il faisait très froid. Toute la population embarquait dans la fête, c'était plaisant! Pour le choix de la reine, une compagnie de fiducie avait fait le décompte des votes et le maire Wilfrid Hamel avait invité le maire Jean Drapeau pour le soir du couronnement au Colisée. C'était rempli. Une escorte de policiers était toujours présente pour protéger la couronne de la reine. C'est ma mère qui s'occupait de mes toilettes. Notre récompense c'était une fin de semaine de trois jours au Manoir St-Castin.

Les grévistes de la Scierie Leduc n'ont pas l'intention de lâcher

« Après sept mois et demi de grève, c'est pas le temps de plier... On ne rentrera pas à genoux. Ça, c'est sûr! »

par ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

Rencontrés hier, les six travailleurs en grève de la Scierie Leduc, de Saint-Émile, une filiale de la papeterie Daishowa (autrefois Reed), sont unanimes.

Bien au chaud dans leur local de grève, un ancien autobus d'écoliers transformé en roulotte stationné aux abords du chemin d'accès à l'usine, les piqueteurs de faction parlent librement de leur lutte entreprise le 16 juin dernier et de leur détermination.

L'un d'eux, Bruno Côté, vice-président du syndicat, 14 ans

d'ancienneté à l'usine, estime que ce n'est pas après plus de sept mois de grève qu'il est temps de tout lâcher.

Au contraire, soutient-il, la période la plus difficile est passée et les gars sont unanimes au maintien des objectifs syndicaux, dont le respect de l'ancienneté des travailleurs, le principal point en litige au chapitre des clauses normatives, les clauses salariales n'ayant pas été abordées.

Ses camarades de piquetage, Gustave Gravel, Gérard Jean, Michel Tremblay et Stéphane Galarneau, appuient sans réserve et émettent tour à tour des commentaires similaires sur leur volonté

de voir leur ancienneté respectée par des clauses précises dans le texte de la prochaine convention.

Sur les 85 travailleurs membres du Syndicat des employés de la Scierie Leduc (organisme affilié à la Centrale des syndicats démocratiques) qui ont déclenché la grève, quatre seulement ont « décroché ». Et ils ajoutent que la très grande majorité d'entre eux ne sont pas dans des situations trop difficiles.

Tout à tour, entre 6 h et 23 h, ils se relaient sur le piquet de grève à raison de 15 heures par semaine.

Comme principal revenu, les chefs de famille reçoivent la somme de \$75 par semaine de leur centrale. Les autres qui sont « jeunesses », une expression ancienne pour désigner les célibataires, reçoivent quant à eux \$50 par semaine.

En blaguant sur leur « boss » de la ligne dure et sur l'association de Daishowa avec les Nordiques, ils jouent aux cartes à un rythme tel qu'ils passent à travers trois jeux de cartes par semaine... donc plus de 90 jeux depuis le déclenchement de la grève.

Et Noël? L'un d'eux répond simplement que les « pères ont eu plus de temps pour jouer avec leurs enfants... » En outre, certains syndicats de la centrale ont soutenu financièrement les grévistes et tout le monde a reçu sa dinde en cadeau.

« C'est sûr, enchaine Côté, qu'on est un peu tanné, mais on peut les thoucher jusqu'à un règlement qui nous satisfasse. »

Ces travailleurs sont syndiqués depuis 1978. Ils étaient membres de la Fraternité des bûcherons unis d'Amérique, affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), jusqu'en novembre 1987, au moment de l'émission d'une nouvelle accréditation en faveur de la CSD.

Malgré les séances de négociation pour une première convention de travail depuis leur affiliation à la CSD, il y eut très peu de progrès dans les pourparlers et blocage systématique sur les clauses de mobilité de la main-d'oeuvre. Leur précédente convention est expirée depuis août 1987.

Selon eux, les choses en sont encore là malgré la présence au dossier de deux membres du service de conciliation du gouvernement du Québec.

Gilles Marcotte, le conseiller syndical au dossier, nous affirmait hier lors d'un bref entretien téléphonique que rien ne bouge.

Entre-temps, la société a pu terminer certains travaux de modernisation des équipements et fournit toujours des copeaux à la papeterie du Vieux-Port de Québec.



Les six travailleurs en grève de la Scierie Leduc, de Saint-Émile, sont unanimes quant au maintien de leurs objectifs syndicaux, dont, entre autres, le respect de l'ancienneté des travailleurs.

Les travailleurs manuels de Rimouski font grève depuis hier matin

RIMOUSKI — Depuis une heure hier matin, les 145 travailleurs manuels de la ville de Rimouski sont en grève légale. Ils ont cependant accepté, hier après-midi, d'assumer les tâches imposées par le Conseil sur les services essentiels, pour assurer la sécurité du public, notamment en ce qui concerne le déneigement des rues et l'enfouissement des ordures.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Avant acquis le droit de grève, à minuit, les syndiqués ont officiellement débrayé sur le coup d'une heure, pendant la nuit de jeudi à hier.

Les charrires, niveleuses, et épanduses utilisées pour déneiger les rues lourdement affectées par la tempête d'avant-hier ont été abandonnées dans la rue Sainte-Marie, en face de l'édifice de la CSN. Ce sont des cadres de la ville de Rimouski qui ont eu le soin de ramener les véhicules au garage municipal.

Ces faits se sont produits pendant que le Conseil sur les services essentiels, présidé par Mme Madeleine Lemieux, entendait les représentations des parties patronale et syndicale. L'arrivée des commissaires à Rimouski avait été retardée d'une douzaine d'heures par la tempête.

Services essentiels

Réunis en assemblée générale, les travailleurs manuels de la ville ont positivement accueilli la décision du conseil.

Ils ont manifesté le souci d'assurer la sécurité du public et un comité de cinq personnes a été constitué pour assurer le respect de la décision du conseil.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de la partie patronale qui étudiait, hier soir, la réponse de ses employés.

Les syndiqués se sont substantiellement engagés à assurer l'épandage de sable dans les rues lorsque la chaussée est glissante ou lors de chutes de neige de moins de 9 centimètres. Lors de précipitations plus abondantes, entre 15 et 20 centimètres, les niveleuses, épanduses de sel et camions lourds pourront, au besoin, entrer en action.

Les pistes de l'aéroport seront entretenues, mais seuls les stationnements municipaux du poste de police, de la caserne des pompiers et du garage municipal seront entretenus.

Il n'y aura, somme toute, pas de déblayage par les syndiqués en grève, sur les stationnements de l'hôtel de ville, du centre civique, du pavillon des sports, du Colisée et de la bibliothèque. Le Conseil sur les services essentiels a écarté les demandes patronales relatives aux activités administratives, sportives, récréatives et culturelles menées dans ces cinq édifices.

Les grévistes assumeront aussi les services d'urgence pour l'enfouissement des ordures, de 7 h 30 à 13 h, du lundi au vendredi. Deux jours par semaine, une présence sera assurée aux services d'aqueduc et d'égout et réparations d'urgence en tout temps. Il y aura réparation de l'éclairage des rues, des feux de circulation, du système d'aqueduc et d'égout.

On accepte même que la ville de Rimouski puisse, en cas d'ur-

gence, louer de la machinerie lourde pour remplacer des appareils de déneigement qui pourraient éventuellement faire défaut.

Pour leurs services, les syndiqués recevront globalement une rémunération hebdomadaire de \$700, soit environ \$41/heure, que le syndicat ajoutera au fonds de grève pour la redistribuer entre ses membres.

Le conflit

Les travailleurs manuels de la ville de Rimouski, dont la convention collective est échue depuis le 31 décembre 1987, militent principalement pour l'établissement d'une liste de rappel des employés surnuméraires. La moitié des membres du syndicat sont concernés.

Il demande aussi un certain nombre de modifications aux autres statuts de salaires, l'établissement d'un plancher d'emploi et la bonification de la clause de la convention collective échue, relativement à la sous-traitance.

Le ministre du Travail a récemment désigné le conciliateur Roger Lecourt pour aider les parties à sortir de l'impasse.

Le maire de Rimouski, M. Philippe Michaud, juge déraisonnables les demandes syndicales. De son côté, le Conseil sur les services essentiels déplore le manque de communication existant entre la partie patronale et le le syndicat.

L'une des conséquences majeures de la grève est la fermeture, à toutes fins pratiques, du Colisée et du pavillon des sports, chose qui pourrait entraîner l'annulation de plusieurs événements d'importance, notamment la tenue d'un tournoi de hockey mineur à la mi-février.

Donner congé à un patient psychiatrique, un problème de moralité d'abord

Le service des urgences des hôpitaux de la région est peut-être moins encombré qu'en début de semaine, mais le Dr Guy Pomerleau, psychiatre de garde au service des urgences du CHUL, continue, lui, d'avoir des problèmes, moraux et administratifs.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Quand je peux retourner un patient psychiatrique chez lui, je le fais. Mais c'est un risque. Et il ne faut pas que ma décision soit influencée par l'engorgement à l'urgence », dit le médecin.

Un patient psychiatrique qui arrive au service des urgences est soit en état de psychose aiguë, soit en dépression sévère, avec des tendances suicidaires. Le retourner à la maison c'est bien beau, mais s'il se suicidait? C'est là le problème moral auquel fait face le Dr Pomerleau.

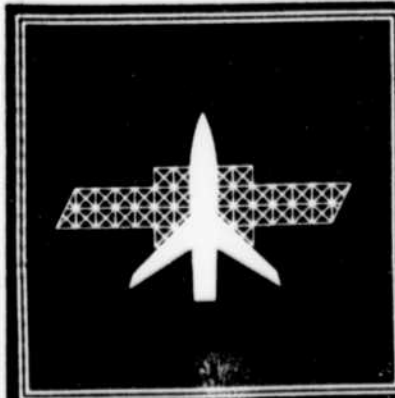
Garder le malade à l'hôpital, c'est mieux. Mais un patient psychiatrique qui passe 72 ou 96 heures au service des urgences, n'a pas de suivi psychiatrique puisque le psychiatre de garde change à chaque jour. « C'est pas un traitement, ça », explique Guy Pomerleau.

Voyons voir les problèmes administratifs du Dr Pomerleau. Hier matin, en commençant son service de garde au service des urgences, le Dr Pomerleau avait dix patients psychiatriques en trop. Il a réussi à en placer cinq dans divers services du CHUL. Bon. Au moins

ces patients ne traînent pas dans le couloir, même si ce n'est pas au service de chirurgie qu'on commence un traitement psychiatrique. Plus tard en journée, il a réussi à placer deux autres patients à la clinique Roy-Rousseau. À 16 h, il lui restait trois patients à « caser ». « J'attends des appels... de Saint-Sacrement, de la clinique Roy-Rousseau... C'est comme ça aujourd'hui, c'était la même chose hier. Peut-être que la crise va se résorber, peut-être pas », soupire le psychiatre. Chose certaine, la situation depuis 15 jours est « exacerbatrice ».

Le problème avec les psychiatisés persiste

Le directeur général du CRSSS, Roger Bertrand, ne s'en cache pas : même si dans les prochains jours, il s'attend à une « situation plus confortable » dans les services des urgences, le problème avec les psychiatisés persiste. « C'est une clientèle avec des besoins environnementaux particuliers et des lieux, il n'en pleut pas », admet M. Bertrand. Comme le Dr Pomerleau, lui aussi attendait, en fin de journée, les appels de différents hôpitaux de la région, qui pourraient recevoir un patient, deux patients.



FOURNIER

Chevrolet Oldsmobile inc.

Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand - 687-5170



L'École d'agriculture de Ste-Croix de Lotbinière est à un tournant

SAINTE-CROIX — Le président de la Commission scolaire de Lotbinière, M. Normand Bolduc, croit que, malgré le transfert de la compétence de l'enseignement agro-technique de niveau secondaire dans cette région, l'École d'agriculture de Sainte-Croix pourrait très bien survivre dans le secteur public.

Textes de GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Deux jours après la décision du ministre Claude Ryan de cesser, à la fin de juin, l'octroi des subventions à la corporation à but non lucratif de l'École d'agriculture de Sainte-Croix, le moment était aux préparatifs de toutes sortes. À l'École d'agriculture,

où un manque d'argent avait obligé une fermeture temporaire, le 20 janvier, la direction a rappelé les enseignants pour lundi ainsi que la quinzaine d'élèves, pour mardi matin.

Le directeur général, M. Henry Dahan, a déclaré que, quelque soit l'avenir de l'école, sa conscience professionnelle lui commandait d'entamer immédiate-

ment la procédure relative à l'inscription, comme il est fait à chaque année. Pendant les semaines qui viennent, il visitera des écoles secondaires pour donner l'information sur l'enseignement agro-technique.

M. Dahan dit n'entretenir aucune animosité, bien que des élèves et plusieurs parents éprouvent encore des craintes quant à l'avenir de l'enseignement agricole dans la région. Les parents des élèves veulent se réunir mardi pour faire le point sur ce dossier qui soulève en effet de vives discussions depuis le printemps dernier.

L'atmosphère n'est pas mauvaise, même si les deux parties directement concernées dans ce dossier semblaient à couteau tiré depuis plusieurs mois, soit depuis l'avis du ministre de l'Éducation, en juin dernier, souhaitant l'intégration de l'enseignement agro-technique au secteur public. La corporation de l'École d'agriculture de Sainte-Croix ménage ses commentaires, malgré une déception évidente. Pour décider d'une orientation, elle attend la tenue d'une assemblée spéciale de ses quelque 30 membres, prévue pour la mi-février.

À la Commission scolaire de Lotbinière, le président Normand Bolduc se dit convaincu qu'une entente peut être négociée avec la collaboration de l'École d'agriculture, de façon à ce que la population soit gagnante.

M. Bolduc se montre optimiste, mais il se dit aussi conscient qu'il y a des problèmes importants à solutionner. « En discutant de bonne foi de part et d'autre, il est certainement possible de trouver un moyen de tirer avantage des ressources qui existent à Sainte-Croix : la ferme, les ateliers, les bâtiments divers, dit M. Bolduc, en souhaitant que les administrateurs de la corporation veuillent bien lui communiquer leurs intentions des qu'elles seront définies.

Ce que le président Normand Bolduc désire avant tout, c'est que l'École d'agriculture ne ferme pas après le premier juillet. La commission scolaire avait déjà l'autorisation de donner des cours en production animale, laitière, de viande et en mécanique agricole d'entretien, et il est sûrement possible de développer le secteur des adultes. « Si nous pouvons nous parler, nous sauverons l'école actuelle et la population en profitera, tout en agissant en bon gestionnaire et de façon humaine », a dit aussi M. Bolduc.



M. Roland Allard, porte-parole de l'UPA.

« C'est la dernière du réseau à devoir abandonner au profit d'une commission scolaire. Comme la plupart des interrogations précédentes se sont soldées par des échecs il y a lieu de craindre actuellement », a déclaré le vice-président de la corporation, Mario Lemay.

Un transfert de compétence qui soulève maintes interrogations

Le transfert de l'enseignement agro-technique au secteur public dans Lotbinière, même s'il répond à un vœu exprimé par le milieu syndical, soulève, pour le moment, maintes interrogations. Non seulement en ce qui concerne les actifs de la Corporation de l'école d'agriculture, mais il y a aussi son personnel dont certaines personnes sont déjà prêtées avec la collaboration du ministère de l'Éducation. Les prévisions budgétaires relatives à la formation d'exploitants et d'ouvriers agricoles dans Lotbinière sont à négocier.

Ce qui paraît déjà certain, c'est que les coûts aux élèves (ou aux parents) ne changeront guère, puisque le budget de l'École d'agriculture de Sainte-Croix est pleinement financé par les deniers publics, sauf en ce qui concerne une partie des dépenses d'hébergement. La gratuité est établie, mais il en coûte environ \$1,100 pour un an, à l'école de Sainte-Croix. Ce qui ne changera pas tellement, a reconnu le président Normand Bolduc, en parlant des élèves qui ont besoin des facilités de l'hébergement.

Ce qui n'empêche pas que la région de Québec est en train de perdre un gros morceau, a de-

claré le porte-parole de l'Union des producteurs agricoles, M. Roland Allard, parce que l'École d'agriculture de Sainte-Croix ne sera plus comme avant. C'était justement le groupe des agriculteurs qui l'avait fondée, en 1934, avec la collaboration du clergé et des Frères de l'Instruction chrétienne. En 1953 et jusqu'en 1976, les Pères Maristes en ont assumé la direction.

La corporation actuelle, dirigée surtout par des dirigeants du monde agricole, du milieu coopératif, de représentants de parents et d'élèves, avait été constituée, en 1951, à la demande du ministre de l'Agriculture du Québec.

Sécurité du public à Baie-Ste-Catherine Les conseillers ne prisent guère les propos du maire

Les conseillers de la petite localité de Baie-Sainte-Catherine dans Charlevoix n'ont guère accepté les déclarations du maire Carol Arbour voulant que la sécurité du public soit en danger à la suite de la mise à pied du fonctionnaire et chef de pompier, M. Albert Savard. « Il ne cherche qu'à semer la panique dans la population », rétorque la conseillère Diane Savard.

DENIS GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Le camion à incendie à dernière-ment fait l'objet d'une vérification complète. On a trouvé deux déficiences mineures qui ont été réparées. « Nous avons voulu connaître les intentions de M. Savard face à son statut de chef pompier et il a refusé de nous répondre », affirme Mme Savard. Ce sont les autres membres de la brigade des pompiers volontaires qui assurent le service.

Mme Savard révèle qu'à la suite des déclarations du maire, on a pris contact avec les assureurs de la municipalité et que ces derniers n'ont rien trouvé d'anormal à la situation. « Si M. Arbour se présentait plus souvent aux réunions du conseil, il saurait ce qui se passe », lance la conseillère en soulignant que le maire a assisté à 11 assemblées sur 24, en 1988.

M. Arbour a réclamé l'intervention du ministère des Affaires mu-

nicipales pour mettre un terme à une situation qu'il juge intolérable. Ses opposants diffèrent totalement d'avis. « Nous sommes fiers de notre administration. Nous avons terminé l'année 1988 avec un surplus. M. Arbour aurait été au courant s'il avait fait un rapport comme l'exige la loi. » De son côté M. Arbour mentionne qu'il aurait préparé un rapport mais qu'il n'avait pas accès aux documents pour faire le portrait de la situation.

Le torchon brûle entre le maire et la majorité des conseillers depuis plus d'un an. Cette querelle a pris naissance quand un promoteur s'est porté acquéreur de terrains sur lesquels la municipalité croyait avoir un droit de dernière offre.

Le maire Arbour a dernièrement proposé à ses adversaires une rencontre en privé pour tenter de trouver un terrain d'entente. « Nous sommes aussi fatigués que lui de cette situation, mais si nous avons à nous rencontrer ce sera en public », indique la conseillère.

■ Une priorité pour Mulroney

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le premier ministre et député de Charlevoix Brian Mulroney considère le service de traversier Trois-Pistoles-Les Escoumins comme une priorité, même si aux yeux du ministère québécois des Transports il s'agit plutôt d'un service complémentaire. C'est ce qu'a fait savoir le député de Rivière-du-Loup-Kamouraska aux Communes, M. André Plourde, en signalant que d'importants travaux de dragage et d'amélioration aux installations portuaires de Trois-Pistoles sont sur le point d'être annoncées.

■ Nouveaux vice-recteurs

RIMOUSKI — Le conseil d'administration de l'université de Québec à Rimouski aura à se prononcer, lundi soir, sur la nomination de deux nouveaux vice-recteurs, dont les noms proposés par un comité de sélection font actuellement l'objet de consultation au sein de la communauté universitaire. M. Jean-Nil Thériault serait nommé à l'administration et aux ressources humaines tandis que M. Maurice Averi le serait à la planification et au secrétariat général.

Vous l'avez sûrement reçu... mais avez-vous reçu tous vos reçus?

1988
Guide d'impôt général

Votre guide

Dans ce guide	
Table des matières	3
Du nouveau pour 1988	2
Quand allez-vous recevoir votre remboursement?	69
Avez-vous besoin de guides supplémentaires?	5
Nouvelles tables d'impôt	55
Index	51

PLUS

- Exemples
- Instructions pour chaque ligne
- Tuyaux
- Questions et réponses

Revenu Canada offre ses services aux contribuables dans les deux langues officielles.
Revenu Canada offers services to the taxpayers in official languages.

Vous avez sans doute déjà reçu le Guide d'impôt général de 1988 avec votre déclaration. Sinon, vous pouvez vous en procurer un exemplaire au bureau de poste ou au bureau du district d'impôt le plus près de chez vous.

Avant de remplir votre déclaration, vous aurez besoin de divers feuillets de renseignements et reçus (T4, T5, 740AS, etc.). Votre employeur et les établissements financiers avec lesquels vous faites affaire doivent vous envoyer tous ces documents d'ici la mi-mars. Si vous ne les avez pas reçus, consultez votre guide pour savoir ce que vous devez faire.

Vous devez inscrire dans votre déclaration votre numéro d'assurance sociale ainsi que votre adresse. Votre déclaration sera ainsi traitée plus rapidement. De plus, en vertu d'une disposition législative adoptée par le Parlement en 1988, vous devez donner votre numéro d'assurance sociale à vos établissements financiers. Si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale, demandez-en un à votre centre d'emploi.

Quoi qu'il en soit, consultez sans tarder le Guide général. Il vous donne des explications précises et une liste de guides particuliers dont vous aurez peut-être besoin. Vous y trouverez, de plus, une description détaillée, accompagnée d'exemples, des nouveaux crédits d'impôt et de la façon de les demander. Il n'y a rien de bien sorcier dans ces nouveaux crédits, mais n'attendez pas à la dernière minute pour en prendre connaissance. Consultez l'étape 4 de votre guide afin de ne pas oublier un crédit auquel vous avez droit.

Si vous avez des questions, appelez-nous ou venez nous voir. La liste des numéros de téléphone où nous joindre est donnée à la fin du guide. Nous avons prolongé les heures de service téléphonique pour mieux vous servir.

Pour y voir clair dans vos affaires



Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation

Canada



L'observateur Roger Provost s'apprête à partir pour l'une de ses deux missions quotidiennes de surveillance.



Les champs de glace suivant le courant ne représentent aucune difficulté pour la circulation maritime.

Sur le fleuve, au cours de la saison hivernale

Le trafic maritime mise sur les « sentinelles des glaces »

« Il n'y a pas trop de glace, aujourd'hui. Espérons que ça va continuer comme ça... » Calmement, l'observateur de la Garde côtière du Canada inscrit les données sur sa carte puis l'hélicoptère fait demi-tour, en face de Grondines.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

Jour après jour, les « sentinelles des glaces » surveillent étroitement le fleuve, au cas où il aurait une saute d'humeur pouvant nuire à la navigation. Quand il est impossible de voler, les observations sont faites du sol ou un brise-glace va vérifier comment cela « circule » dans les parages des ponts, point névralgique typique.

Le travail de ces spécialistes de la garde côtière est d'une importance capitale pour le trafic sur la voie maritime et la sécurité des équipages mais, curieusement, les « sentinelles » sont des gens d'une modestie déconcertante, nullement portés à se vanter de leurs exploits.

Malgré tout, ils ne trouvent pas leur tâche monotone. Le commandant Gilles Savard, du brise-glace Pierre-Radisson, avec ses 22 années de navigation, dont 20 passées au service de la garde côtière,

est d'avis que les interventions sont indispensables.

« Quand ça bloque au pont, il faut agir vite! L'embâcle, si on ne s'en occupe pas au plus tôt, risque de faire remonter le niveau de l'eau et l'inondation peut se faire sentir jusqu'à Montréal, comme ça s'est déjà produit. »

Comme tous ses confrères, le commandant Savard souhaite que la situation continue d'aller aussi bien que cette année. On est au cœur de la pire période de l'hiver et jusqu'à maintenant les glaces n'ont pas causé trop de problème, si ce n'est pendant le temps de Noël.

Mais... « C'est Dame Nature qui est le grand patron, » se plaisent à répéter les « sentinelles des glaces ».

Dans l'hélicoptère du Pierre-Radisson, le pilote Bernard Lemieux suit les indications de l'observateur Roger Provost : « Il y a un bout de batture qui est parti et il y en a un autre qui est à la veille

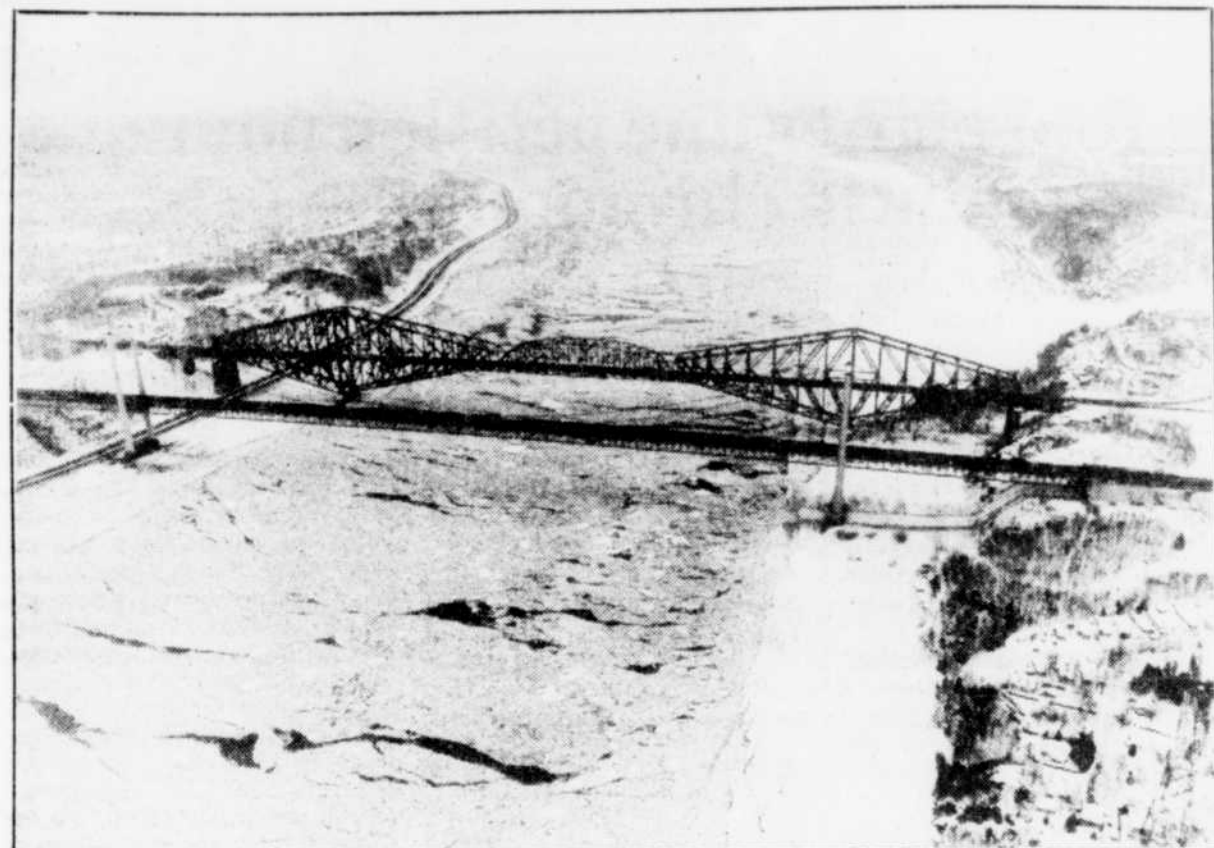
de décoller. OK, on tourne et on remonte... »

Deux fois par jour, juste après l'aube et vers 13 h 30, quand le temps le permet, l'équipage fait ce trajet d'observation : survol du fleuve jusqu'à Grondines puis retour jusqu'à la pointe est de l'île d'Orléans.

L'état des glaces et celui des rives sont soigneusement notés. Les données sont par la suite envoyées au « bureau des glaces », au QG de la garde côtière, rue Dalhousie, où elles sont traitées.

C'est là, explique le responsable, le commandant Jean Brisebois, que se prennent les décisions. Un embâcle risque de se former? On envoie un brise-glace. La glace est immobile? Il se peut que l'on retarde la navigation pour un moment.

Ce Bureau des glaces est alimenté par tous les observateurs de la garde côtière, de Sept-Îles à Montréal, de sorte que l'on a constamment un tableau exact de la situation. Le commandant Brisebois est fier de son équipe qui compte, dit-il, des spécialistes capables de faire une évaluation en un clin d'oeil et de prendre les décisions appropriées.



L'entassement, aux ponts, forme un entonnoir naturel qui ralentit le passage des glaces. C'est là, généralement, que les navires se retrouvent en difficulté.

VERRES DE CONTACT

- Pathologies reliées aux verres de contact
- Lentilles double foyer
- Correction de l'astigmatisme

LENTILLES JETABLES

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, Qc G1V 4T3 418-654-1488

FEMMES EN BURNOUT
Groupe de croissance
8 rencontres
Début: 3 février
Renseignements: 657-7820
Mme Joan Cleary
conseillère d'orientation

COMMENT ÉTUDIER POUR RÉUSSIR
POUR • CONNAÎTRE • COMPRENDRE
• APPRENDRE • SAVOIR • ÊTRE HEUREUX
Dépliant gratuit
3 COURS PERSONNELS de 2 heures 60\$
COURS ÉCRIT 56 pages 81\$ - 11\$ 10\$
Prof. P.-E. BELLEAU
836, d'Aiguillon, Québec G1R 1M9
523-3754 (près de place d'Youville)

LE CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL
Au Québec depuis 1980
• YOGA
• CALIFORNIEN
• BALADI
• MÉDITATION
• DÉTENTE
• POLARITÉ
• SHIATSU
• RÉFLEXOLOGIE
• CROISSANCE
• ANTI-GYMNASTIQUE
DÉBUT DES COURS: 30 JANVIER
675, Marguerite-Bourgeois, Québec (418) 687-1165
QUELQUES PLACES DISPONIBLES

nadeau
Exercices de régénérescence
Plus de 100 000 adeptes
LOUISE HAMEL: 654-1483
DÉBUT DES COURS
2 février STE-FOY
Loisirs St-Mathieu
8 février QUÉBEC
675, Marguerite-Bourgeois
31 janvier CHARLEBOURG
Loisirs St-Rodrigue
DANIEL RACINE: 622-1324
DÉBUT DES COURS
1er févr., 19 h 30 LIMOILLOU
Centre Mgr Marcoux
2 février, 19 h 30 NEUFCHÂTEL
Ecole La Chaudière
1er févr., 19 h 30 QUÉBEC
Loisirs Montcalm
6 février, 13 h 30 MAIL CENTRE-VILLE
Centre culturel Café des arts
• Pour cours de révision, communiquez avec le professeur de votre quartier.
• Possibilité de cours pour divers groupes sociaux.

SOYEZ GAGNANT! ARGENT COMPTANT!
VIEUX-PORT
1er au 12 février

CENTRE DENTAIRE
DR LONG LE
Chirurgien dentiste
Urgence
LUN AU VEN
JOUR - SOIR
529-0208
770, 1re Avenue, Québec

ENTRÉE À GAUDET
AMEUBLEMENTS
ÉLECTROMÉNAGERS
Cuisinière 30" 599\$
Lave-vaisselle encastrée 440\$
Laveuse et sècheuse l'ensemble 899\$
TABLE ET 4 CHAISES bon marché 599\$
Il faut en profiter!
MATELAS 39 po 99\$
Modern Plus, garanti 5 ans*
MATELAS 54 po 149\$
Chiro Plus, garanti 15 ans*
Plusieurs autres spéciaux en magasin
* Garantie décroissante par le manufacturier
Un petit détour PROFITABLE
Le meilleur prix GARANTI
571, St-Bernard, Québec Tél.: 648-9441

« Avant de choisir votre REER, choisissez les gens qui vous l'offrent. »
LES SPÉCIALISTES DE LA FIDUCIE DESJARDINS
La Fiducie Desjardins ne vous propose pas seulement des taux avantageux sur ses Certificats de placement garanti. Elle vous offre aussi une gamme complète de REER pour répondre à tous vos besoins financiers, des possibilités de financement pratiques, des primes au transfert et l'option insaisissable.
Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou « trust », pensez à la Fiducie Desjardins, le plus important fiduciaire de REER au Québec. Passez nous voir sans attendre ou téléphonez à la succursale la plus près de chez vous.
CPG 10,75% 1 à 5 ans
Intérêts payés annuellement
Charlesbourg: 626-2340 1 800 463-6230 Chicoutimi: 549-5746 1 800 463-9657
Québec: 647-4742 1 800 463-5026 Sainte-Foy: 653-6811 1 800 463-4792
Fiducie Desjardins
Les taux peuvent varier sans préavis. Institution inscrite à l'assurance-dépôts du Québec.

À QUI LA CHANCE!
jusqu'au 31 janvier 89
"CHASER 1989"
5 VITESSES
1er VERSEMENT EN JUILLET 89
9 495\$*
* Transport et préparation en sus
LABBÉ SUBARU
1240, boul. Charest, Québec - 681-6337

Youssoupov et Spraggett annulent encore une fois

La prudence était encore au rendez-vous, hier, à la cinquième des six parties régulières du match quart de finale du championnat du monde d'échecs entre le Montréalais Kevin Spraggett et le Soviétique Artour Youssoupov. Après 32 coups et trois heures 27 minutes de jeu, Spraggett a proposé la nulle à son adversaire, qui l'a acceptée d'une poignée de main.

textes d'ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Dix minutes auparavant, le maître international Jean Hébert, ancien champion canadien qui commente les parties à l'extérieur de l'auditorium de la bibliothèque Gabrielle-Roy, avait prédit une nulle. Il était 18h17, et les deux adversaires venaient de s'échanger des pièces au 27e coup. D'ores et déjà, il ne pouvait y avoir autre chose sur ce jeu que des échanges égaux, et ni Youssoupov ni Spraggett n'envisageaient de possibilité de gain.

Comme il l'avait fait la dernière fois qu'il jouait les blancs (lors de la troisième partie, qu'il a gagnée), Artour Youssoupov a choisi l'ouverture 1. d4, contre laquelle Kevin Spraggett semblait cette fois immunisé. Malgré que le Soviétique ait réussi à prendre l'avantage en déployant une supériorité de pions blancs au centre et en se donnant un bel espace sur les deux ailes, le Montréalais a

réussi, au 22e coup, à se sortir de l'état. Forçant alors les échanges de pièces, il oblige son adversaire à une petite retraite, soit à liquider les derniers pions sur l'aile dame.

Victoire morale

Les experts évaluent que cette nulle représente quand même une victoire morale pour Spraggett, qui a défié à plusieurs reprises son adversaire de trouver un plan d'attaque, sans que Youssoupov ne puisse vraiment riposter et démontrer d'évidence la supériorité de sa position. Le maître Jean Hébert estime que Spraggett a confirmé qu'il maniait moins bien les Noirs que les Blancs, mais qu'il sait bien se tirer du pétrin quand son adversaire profite d'un avantage.

Les deux hommes détiennent maintenant chacun deux points et demi. Et tous les fans québécois s'accordent pour dire que la sixième partie, demain à 15h, sera éminemment palpitante. Spraggett aura alors les Blancs et l'avantage de l'ouverture. Il est à noter que la Fédération québécoise des échecs, organisatrice de ce Mondial d'échecs Québec 1989, ne vendra pas plus de 250 billets pour cette partie. Seulement 219 personnes peuvent prendre place dans les gradins de l'auditorium où s'affrontent les deux grands-maîtres.

Advenant une égalité entre les deux champions après cette sixième partie, il y en aura deux supplémentaires semblables aux six premières, selon la cadence habituelle de 40 coups à jouer en deux heures, puis 20 à l'heure, de chaque côté. Elles auront lieu mardi et jeudi.

Si l'égalité persistait, on passera aux parties-suicide: la neuvième, le vendredi 3 février, donnera une heure pour faire mat; la dixième, le samedi 4 février, ac-

cordera une demi-heure seulement pour arriver au même résultat. Le même jour se jouera la 11e partie, si nécessaire, avec 15 minutes pour faire mat.

Les experts croient que Spraggett ne dédaignerait pas pareille prolongation, lui qui a éliminé le fameux Andreï Sokolov l'an dernier, en huitième de finale, par une victoire dans la 12e partie, où il fallait faire mat en 15 minutes. Youssoupov, qui admettait en entrevue la semaine dernière redouter les courtes séries de six parties, serait lui aussi bien aise d'une prolongation.

Depuis le début de cette ronde, samedi dernier, Spraggett et Youssoupov ont remporté chacun une victoire et annulé trois fois. Le gagnant de cette ronde quart de finale devrait affronter le gagnant de l'autre ronde, qui vient de débiter à Seattle entre l'Islandais Hjartasson et le Soviétique Karpov, ex-champion du monde.



Kevin Spraggett et Artour Youssoupov détiennent maintenant chacun deux points et demi. Et tous les fans québécois s'accordent pour dire que la sixième partie, demain à 15h, sera éminemment palpitante.

Des amateurs font signer une pétition pour que LE SOLEIL reprenne la chronique des échecs

Des amateurs d'échecs ont signé depuis samedi dernier, à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec où se joue le Mondial d'échecs Québec 1989, une pétition demandant le retour de la chronique hebdomadaire sur les échecs que signe Paul Saint-Amand jr, depuis deux ans, dans LE SOLEIL.

LE SOLEIL a abandonné cette chronique une semaine avant que ne commence le Mondial, et ne l'a pas reprise depuis. Paul Saint-Amand allègue que le responsable de la parution de cette chronique a d'abord voulu le censurer, puis qu'il a finalement décidé de ne pas publier sa dernière chronique. M. Saint-Amand, qui enseigne également les échecs, estime qu'on ne pouvait mettre sa compétence en doute, et dit que sa chronique plaisait beaucoup aux joueurs à leurs débuts, même si LE SOLEIL ne semblait plus en

apprécier le style, caractérisé par une sorte d'humour libre.

Luc Nolet, président de la Fédération québécoise des échecs, s'est dit estomaqué d'un tel abandon.

« À une semaine du Mondial, on se serait attendu à ce que LE SOLEIL double l'espace consacré à la chronique des échecs; pas qu'il la fasse sauter! C'est incompréhensible », disait-il hier.

M. Nolet a vainement tenté, depuis une semaine, de joindre le rédacteur en chef du SOLEIL, M. Claude Gravel, pour savoir « si on a arrêté la chronique ou si on vou-

lait arrêter le chroniqueur ». Confirmant que la majorité des membres inscrits à la FQE sont des « cotes 1500, des joueurs débutants forts » qui apprécient beaucoup la vulgarisation du jeu faite par M. Saint-Amand, M. Nolet se demande si l'on reverra jamais une chronique d'échecs dans LE SOLEIL.

« C'est dommage, dit-il, parce qu'on n'a rien en plein Mondial, et qu'on risque de n'avoir aucun suivi à un événement aussi remarquable à Québec ».

Nouvelle chronique bientôt

Magella Soucy, responsable de la parution de La colonne ouverte des échecs dans LE SOLEIL du dimanche, confirme qu'il a mis fin à la collaboration de M. Saint-Amand il y a deux semaines à la suite d'un désaccord entre les deux hommes sur « l'orientation

de la chronique ». Mais il affirme que LE SOLEIL est depuis à la recherche d'un autre chroniqueur, et que le quotidien devrait produire « le plus tôt possible, d'ici trois semaines, un mois », une autre chronique d'échecs.

« Je ne voulais pas d'un exercice de style littéraire ou d'une chronique humoristique », précisait hier M. Soucy, ajoutant que LE SOLEIL « n'est pas là pour enseigner les échecs mais pour donner de l'information, soumettre des parties-problèmes intéressantes, donner des trucs » au plus vaste public possible d'amateurs d'échecs. M. Soucy a fait remarquer que LE SOLEIL « fait actuellement une bonne couverture du Mondial avec ses journalistes », bien meilleure, selon lui, que ce qu'on aurait pu faire dans une chronique qui ne paraît que le dimanche.

Partie d'hier

Youssoupov joue les blancs. Ouverture: défense ouest-indienne.

- | | |
|---------------|-----------------|
| 1. d4 Cf6 | 2. c4 e6 |
| 3. Cf3 b6 | 4. g3 Fa6 |
| 5. b3 Fb4+ | 6. Fd2 Fe7 |
| 7. Cc3 0-0 | 8. Fg8 c6 |
| 9. e4 d5 | 10. De2 Cb d7 |
| 11. e5 Ce8 | 12. 0-0 Cc7 |
| 13. a4 Te8 | 14. Tf e1 Cf8 |
| 15. h4 Dd7 | 16. Te d1 Te d8 |
| 17. Fe3 Ta b8 | 18. Td c1 Tb c8 |
| 19. Rh2 De8 | 20. Ce1 Dd7 |
| 21. Cc2 dxc4 | 22. bxc4 Cd5 |
| 23. Fd2 Cxc3 | 24. Fxc3 c5 |
| 25. Fb2 cxd4 | 26. Cxd4 Fb7 |
| 27. Fxb7 Dxb7 | 28. a5 a6 |
| 29. axb6 Dxb6 | 30. c5 Fxc5 |
| 31. Txa6 Db7 | 32. Ta4 Fxd4 |

Blancs: 1 h 47 Noirs: 1 h 40

Ma blonde, mes skis, Manoir!

OFFRE SPÉCIALE DU
MANOIR RICHELIEU

OBTENEZ UN BILLET DE SKI GRATUIT!

Offre spéciale au Mont Grand Fonds

pour chaque nuit réservée du 2 janvier au 28 février 1989 inclusivement

1 BILLET DE SKI
1 GRATUIT
2 BILLETS DE SKI
2 GRATUITS

1 chambre occupation simple

1 chambre occupation double • triple • quadruple

Alors, amenez votre blonde, vos skis et vos amis...

Le Manoir Richelieu c'est pour tout le monde!

RÉSERVEZ
SANS FRAIS
1-800-463-2613

*Se s'applique pas pour les réservations de groupe



Manoir Richelieu

Les deux traversiers pourraient rester en service après 18h

Incapable d'obtenir une levée de la limitation de sa capacité maximale de passagers, la traversée de Québec pourrait garder ses deux navires en service après 18 heures pour répondre à l'augmentation de sa clientèle lors des parades carnavalesques.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

C'est en effet pendant les deux fins de semaine du carnaval que la navette Québec-Lévis connaît sa plus grande affluence de passagers en hiver. Or la Garde côtière a imposé, en décembre dernier, de sévères restrictions (de 700 à 300 passagers) à ses deux bateaux, le *Alphonse-Desjardins* et le *Lomer-Gouin*. Ses inspecteurs avaient alors relevé diverses défaillances dans les équipements et les mesures d'urgence sur ces navires.

La société espérait que ces restrictions seraient levées en début de semaine sur le *Lomer-Gouin*, mais les inspecteurs de la Garde côtière ont plutôt prolongé jusqu'en avril, aux mêmes conditions, le certificat d'inspection du navire.

Déçue de la décision de la Garde côtière, la directrice de la traversée, Mme Ghislaine Dube, a indiqué au SOLEIL qu'il était impossible de satisfaire rapidement aux quatre conditions posées pour la reprise du service habituel de ses traversiers.



Bonhomme Carnaval, en compagnie de la présidente du 35e Carnaval de Québec, Hélène Turcotte, a surpris hier les membres de l'équipe de production du SOLEIL, pour leur rappeler que c'est la grande journée de la Bougie aujourd'hui, à travers les sept duchés. Faut qu'on gratouille !

Carnaval: c'est maintenant le grand jour de la Bougie

C'est aujourd'hui le grand jour de la Bougie pour le 35e Carnaval de Québec qui débutera jeudi prochain. Déjà on sent cette animation bien particulière parmi la population québécoise à l'approche de cette fête hivernale.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

La population est conviée à aller se distraire avec Robert Gillet et ses invités, à la patinoire des Galeries de la Capitale entre 17 et 19 heures. En plus de nombreuses vedettes, la jeune patineuse artistique Marie-Claude Tremblay offrira un numéro spécial aux spectateurs. Emportez aussi vos patins pour accompagner les représentants des stations de radio qui s'y amuseront.

Par ailleurs, tous les téléspectateurs pourront être témoins, sur leur écran, d'un 5 à 7 animé, à Radio-Canada, par André Chouinard aide de la présidente du Carnaval, Hélène Turcotte, et de quelques invités dont Jano Bergeron, Mario Pelchat et Alain Dumas.

Sécurité routière

La Régie de l'assurance automobile (RAAQ) a lancé sa campagne visant les conducteurs, pour une plus grande prudence sur les routes afin que la fête continue en toute sécurité. Petro-Canada en sera avec la distribution de 300.000 petits fanions sur les parcs des deux défiles, la Société Radio-Canada télédiffusera des messages durant toute la fête, tout comme CJRP, pour sensibiliser les conducteurs.

La RAAQ a également son char

allégorique sur lequel le fameux Tintin va reconduire son ami le capitaine Haddock démontrant des facultés affaiblies. Également, des affiches seront visibles un peu partout dans les bars, les polys, les cégeps et les postes d'essence de Petro-Canada pour inciter tout le monde à la prudence.

Par ailleurs, l'équipe de l'Apprenti-Sage, composée de Maxime Drouin, Patrick Huot et Sébastien Lachance qui ont sculpté un canard en neige, a remporté le concours sur neige des sixièmes années parmi les 12 écoles participantes de la Commission scolaire de la Jeune-Lorette. Bonhomme Carnaval était accompagné de Raymond St-Laurent, du président de la commission François Miller, du directeur général Jean-Marie Pepin et du maire de Loretteville, M. Giguère.

Le Carnaval en bref

■ Les 5 à 7 du Carnaval

Les 5 à 7 du Carnaval à suivre : au restaurant Beaugarte le 6 février, puis le lendemain au pub Le D'Orsay, le 8 février au Café Saint-Honore et le jeudi 9 février au restaurant Le Merlin.

■ Le Bal de la Reine

Le Bal de la Reine retrouvera son décor majestueux, le soir du 3 février, dans la salle de bal du Château Frontenac. La veille aura lieu le couronnement de la reine au palais du Bonhomme. Quant au féérique défilé de nuit, il sera suivi par une rencontre de masse à l'Hôtel des Gouverneurs de la Haute-Ville, où sont attendues les 35 reines des carnivals passés. Il n'en coûtera que \$1 pour ceux et celles qui auront leur effigie.

■ Défilé de mode

L'Ordre des duchesses présentera son grand défilé de mode, le mercredi 8 février, au Centre municipal des congrès. Vingt-cinq mannequins présenteront alors la collection printemps-été des vêtements La Relance. La coordination a été confiée à M. Pierre Denis de «Elegance, Mode et Beauté». On peut se procurer des cartes à \$15, au bureau du Carnaval, sur le réseau Billetech et chez Elegance, Mode et Beauté, 551, Grande-Allée Est. Les fonds seront remis au Téléthon de la paralysie cérébrale. Il y aura en outre, le gala des coiffures et maquillages excentriques, soirée viennoise, etc.

■ Le CHIK-Party Laser

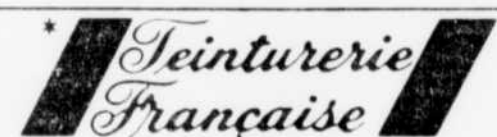
En grande première, le CHIK-Party Laser pour les 14-17 ans, au Centre des congrès aura lieu le samedi 4 février. La Soirée canadienne, elle, fera gigue la population avec la Compagnie de danse Migrations. Enfin, la soirée country avec la station CRO de Saint-Georges de Beauce se tiendra le soir du 11 février.



529-8491
■ 155, boul. Hamel, Québec
■ Place Fleur-de-Lys (entrée 2)



■ 2750, ch. Ste-Foy (Plaza Laval)
■ 7185, Henri Bourassa, Charlesbourg
■ Chez les Provisoires participants



524-4686
■ 1480, la Canardière, Québec
■ 1029, rue Cartier, Québec
■ 578, boul. Rochette, Beaufort
■ 1003, route de l'Eglise, Ste-Foy
■ 3654, du Campanile, Ste-Foy

EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI PROCHAIN

SUPER RABAIS NETTOYAGE

Même qualité exceptionnelle

* Service de livraison à domicile, de 8h à 18h : 35¢, quel que soit le montant facturé

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COMPLETS (2 pièces) COSTUMES (2 pièces)

4,44\$ ch.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1989

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COUPE-VENT ANORAKS (cagoules)

4,49\$ ch.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1989

Doublure duvet: 3\$ additionnels

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

IMPERMÉABLES

5,99\$ ch.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1989

Doublure lainage: 2\$ additionnels

SUPER RABAIS

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

OREILLERS

7,99\$ ch.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1989

Les plumes sont nettoyées, désinfectées, désodorisées, recouvertes d'un couli neuf.

CLINIQUE DE VARICES
Docteurs NADEAU, COUTURE et associés

2145, CHEMIN STE-FOY
STE-FOY, QUE. G1V 1S1
TÉL.: (418) 687-1816

OMNIPRATIENS
TRAITEMENTS DE
VARICES-COUPEROSE

NOUVEAU RABAIS en devenant MEMBRE

MATÉRIEL COMPLET POUR FABRIQUER VINS ET BIÈRE À LA MAISON

RÉDUCTION DE **10%** sur tous les concentrés de vin et de bière

LA BOUTIQUE DU VIN

2584, boul. Père-Lelièvre, Duberger
683-1454

Lundi, mardi, mercredi: midi à 17h.
Jeudi, vendredi: midi à 21h.
Samedi: 10h à 15h.

IMPORTATEUR ET DISTRIBUTEUR

de céramique, marbre, baignoires, lavabos, robinets et accessoires.

CÉRAMIQUE DÉCOR

4220, 3^{ème} Avenue ouest, Charlesbourg, Québec G1H 6T1

Toujours fidèle à une solide réputation basée sur le bon goût, la qualité et un service hors pair, *Céramique Décor* depuis déjà 18 ans, demeure un chef de file incontesté dans le domaine de la céramique, du marbre, des douches, des baignoires, des lavabos et des accessoires de salle de bains de prestige ou exclusive et services professionnels sont les seuls mots d'ordre.

Livraison immédiate (418) 627-0122

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

PEAU SUR PEAU

SOLDE DE 40% à 60%

• Vêtements fin de saison • Chaussures
• Bagageries et encore...

70, Le Grand Champlain, Québec, G1K 4H7
418 • 692 • 5132

85, Petit Champlain, Québec, G1K 4H5
418 • 694 • 1921

60% et 70%

SUR TOUS LES VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER EN BOUTIQUE

Venez voir nos nouvelles collections printemps-été et notre spécialité grande taille de vêtements Patrizia de Mondì

FAUBOURG SIGNATURE

Complexe Germain des Prés (voisin du Fiacre Ste-Foy)
Sainte-Foy 657-6696

Sondage Angus Reid—Southam—LE SOLEIL

Le débat linguistique déchire l'ensemble du pays

Dans l'ensemble du pays, le débat linguistique au Québec a semé les germes d'un nouvel affrontement entre francophones et anglophones, dont les conceptions du Canada apparaissent inconciliables. Au Canada anglais, 21 % en sont rendus à souhaiter la séparation du Québec.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Près de la moitié (47 %) des anglophones du Canada prévoient une détérioration des relations entre les deux groupes linguistiques au cours des cinq prochaines années, 22 % pensent qu'elles s'amélioreront et 27 % qu'elles ne changeront pas.

Moins pessimistes, 32 % des francophones croient à une détérioration, 24 % à une amélioration et 40 % à une stabilisation. Il est à noter que, sur ce point, le sentiment des Québécois et des francophones hors Québec est pratiquement le même.

La perception que les anglophones et les francophones ont de leurs minorités respectives est diamétralement opposée. Ainsi, 71 % des Canadiens vivant à l'extérieur du Québec estiment que les francophones de leur province sont mieux traitées que les anglophones du Québec.

Quand on demande aux Québécois de comparer le traitement réservé à la minorité anglo-québécoise au sort des franco-ontariens, 73 % estiment que les anglopho-

nes du Québec sont mieux traitées.

À la lumière des récents événements linguistiques au Québec, 61 % des non-Québécois estiment qu'ils ne devraient rien faire pour étendre les droits des francophones dans leurs provinces respectives.

Loi 178

L'énorme majorité (87 %) des anglophones du Canada sont d'accord que le gouvernement Bourassa aurait dû autoriser l'affichage bilingue à l'extérieur des commerces. Contrairement aux Québécois francophones, qui optent légèrement pour le maintien de l'unilinguisme français au bilinguisme intégral, 39 % des francophones hors Québec auraient préféré bilinguisme et 31 % l'unilinguisme français.

À l'intérieur comme à l'extérieur du Québec, la majorité des francophones estiment que le gouvernement Bourassa devait privilégier la protection de la culture française plutôt que la liberté d'expression telle que reconnue par la Cour suprême, alors que les anglophones choisissent massivement (87 %) la liberté d'expression.

Conséquemment, 55 % des francophones favorisent l'utilisation de la clause « nonobstant », alors que 67 % des anglophones s'y opposent.

Les francophones sont assez partagés dans leur appréciation du comportement du gouvernement Mulroney dans le débat linguistique: 39 % désapprouvent son attitude, 23 % l'approuvent et

37 % ne savent pas quoi penser. Au Canada anglais, la désapprobation est générale: 60 % condamnent son attitude, 18 % l'approuvent et 22 % sont sans opinion.

Lac-Meech

Même si, dans l'ensemble du Canada, l'appui à l'accord constitutionnel de Lac-Meech a progressé de deux points entre décembre et janvier, il demeure très

fragile: 32 % l'approuvent, 30 % le désapprouvent et 38 % sont indécis. En mai 1987, 51 % l'approuvaient, 25 % étaient contre et 24 % indécis.

Plus inquiétant encore, les opposants sont les plus nombreux en Colombie-Britannique (42 %), dans les Prairies (35 %) et en Ontario (35 %). Seuls le Québec et les Maritimes l'appuient de façon significative.

Dans toutes les provinces à l'exception du Québec, on a d'ailleurs approuvé la décision du premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon, qui a retiré son appui pour protester contre la décision de M. Bourassa en matière d'affichage. La majorité des anglophones (51 %) approuvent M. Filmon, alors que les francophones (57 %) le désapprouvent.

Le premier ministre Bourassa satisfait de voir se maintenir l'appui à l'accord de Lac-Meech

ZURICH — Le premier ministre Robert Bourassa est satisfait de voir l'appui à l'accord de Lac-Meech se maintenir et même augmenter légèrement à travers le Canada malgré six semaines de tempête linguistique au Québec.

par ANDRÉ FORGUES
envoyé spécial du SOLEIL

Informé hier soir à Zurich des principaux résultats obtenus par la firme Angus Reid, M. Bourassa a affirmé au SOLEIL qu'après ces six semaines « si la crédibilité de Lac-Meech avait eu à être sérieusement entamée, cela serait apparu dans le sondage ».

Or, note-t-il, de décembre à janvier, malgré le nombre toujours élevé d'indécis, l'appui à l'entente constitutionnelle est

passé de 30 à 32 % dans l'ensemble du Canada. La situation aurait sans doute été différente si son gouvernement avait plutôt décidé de maintenir l'obligation d'afficher en français seulement à l'intérieur des commerces, souligne le premier ministre.

L'opposition massive à la loi 178 dans le reste du Canada n'étonne ni n'inquiète M. Bourassa. Lorsque les citoyens des autres provinces recevront les informations nécessaires et qu'ils « vont prendre conscience du traitement relatif des minorités au Québec et



dans le reste du pays, cela pourrait modifier leur perception ».

Intentions de vote

Les questions sur l'intention de vote des Québécois qu'a posées Angus-Reid ne permettent pas de tirer des conclusions utiles, soutient d'autre part M. Bourassa. Les questions sont subjectives et hypothétiques, soutient-il. Il ajoute de plus que l'échantillon pour le Québec est trop mince pour que l'on puisse commenter les résultats.

Il note tout de même que, compte tenu de la marge d'erreur importante des résultats pour le Québec, à la seule question sur les intentions de vote où l'on n'évo-

que pas la question linguistique, son parti obtient 47 % contre 34 % au PQ, ce qui n'est pas incompatible avec les chiffres du dernier sondage Crop-La Presse et lui assurerait un nouveau gouvernement majoritaire.

Enfin, M. Bourassa n'attache guère d'importance non plus à l'appui (58 % contre 30 %) accordé à l'idée que les gouvernements ne devraient pas utiliser de clauses dérogatoires pour aller à l'encontre de la charte des droits.

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composer le numéro sans frais: 1-800-451-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00, Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

UN COURS À DISTANCE, OFFERT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

LA TENUE DES LIVRES À VOTRE PORTÉE!

Le commerce ou l'administration vous intéresse?

Voici un cours de tenue des livres **essentiel** à la comptabilité.

Ventes, achats, salaires à payer, petite caisse... Apprenez à enregistrer **professionnellement** toutes les transactions dans les livres comptables.

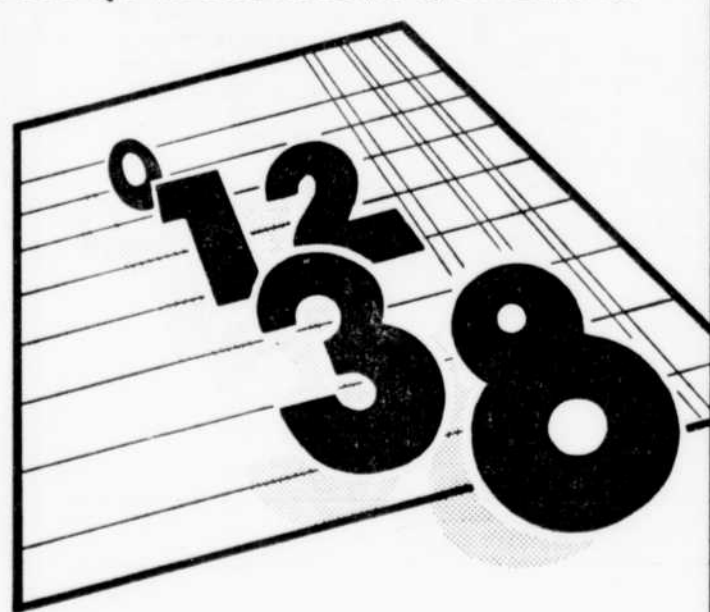
LA TENUE DES LIVRES À UN COÛT PLUS QU'ABORDABLE (45 \$) INCLUANT:

- 1 guide d'études;
- 6 fascicules;
- de nombreux exemples et exercices;
- l'aide d'un professeur.

Grâce au service téléphonique sans frais, vous bénéficiez de l'aide d'un professeur pour répondre à vos questions.

AUCUN PRÉALABLE

Pour vous inscrire au cours **Tenue de livres**, appelez sans frais dès aujourd'hui à la **Direction de la formation à distance** aux numéros suivants: 873-2210 pour Montréal et les environs 1-800-361-4886 pour les autres régions ou complétez le formulaire ci-dessous.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Renseignements personnels

Nom de famille à la naissance _____

Prénom _____

Adresse actuelle _____

Numéro _____ Rue _____

Municipalité _____

Année _____ Mois _____ Jour _____

Sexe ☐ F ☐ M

Date de naissance _____

N° d'assurance sociale _____

Si vous avez déjà suivi un cours par correspondance, indiquez votre numéro matricule _____

Appartement _____ Cite postale _____

Code postal _____

En quelle année avez-vous terminé vos études? _____

Marier - Profession - Occupation _____

Desirez-vous faire conger vos devoirs et ainsi recevoir une reconnaissance d'études du ministère de l'Éducation? ☐ OUI ☐ NON

RETOURNEZ CE FORMULAIRE AVEC VOTRE PAIEMENT DE 45 \$ À L'ADRESSE SUIVANTE:

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance
600, rue Fullum (11^e étage)
Montréal (Québec)
H2K 4L1

PAYABLE À LA

Direction des cours par correspondance

CI-JOINT MON CHEQUE

JE PRÉFÈRE UTILISER MA CARTE DE CREDIT

DATE D'EXPIRATION _____

TENUE DES LIVRES 4045



Québec

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
et de verres de contact de Québec

VERRES de CONTACT
de tous genres

687-3326

1270, chemin Ste-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffery Hale).
Ouvert également le mercredi soir.

**PORTES OUVERTES
SPÉCIALES**

**CÉGEP
DE SAINTE-FOY**

**PORTES OUVERTES
SPÉCIALES**

SECTEUR PROFESSIONNEL
ENSEIGNEMENT RÉGULIER DE JOUR

PERSONNES INVITÉES

- Les collégiens à la recherche d'un nouveau programme
- Les étudiants de l'université intéressés à changer d'orientation
- Les adultes désireux d'entreprendre des études

QUAND

Le dimanche 5 février 1989 de 13h30 à 17h00

ACTIVITÉS

Seront sur place les représentants des 15 programmes professionnels offerts de jour au Cégep de Sainte-Foy et le personnel de l'admission pour répondre à vos questions et faciliter vos démarches.

EXCLUSIVITÉS

Deux programmes intensifs: techniques administratives (marketing, finance, assurances générales) en deux ans et informatique en 16 mois consécutifs.

AUTRES PROGRAMMES

- Techniques médicales
- Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie
- Techniques de radiodiagnostic
- Techniques de radiothérapie
- Soins infirmiers

- Techniques d'inventaire et de recherche en biologie
- Techniques forestières
- Aménagement
- Exploitation
- Transformation
- Techniques d'éducation en service de garde
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques de travail social
- Techniques administratives (programme régulier de 3 ans)
- Marketing
- Finance
- Assurances générales
- Informatique (programme régulier de 3 ans)
- Esthétique de présentation
- Graphisme
- Techniques de design industriel

Ne manquez pas cette opportunité le dimanche 5 février de 13h30 à 17h00.

La date limite pour présenter une demande d'admission pour la session d'automne 1989 est le 1^{er} mars.



**CÉGEP
DE SAINTE-FOY**

Bureau des admissions
659-6623

Évasions fin de semaine Deux pour Une!



Vous pouvez actuellement profiter d'un séjour de fin de semaine de **DEUX** nuits pour le prix d'**UNE** aux Ramada participants. De plus, courez la chance de bénéficier d'une chambre ou d'un dîner gratuit (plat principal) en grattant nos cartes de jeu (1 chance sur 10). Appelez dès maintenant pour faire une réservation et demander tous les détails!

1-800-268-8930

Ou appelez votre agent de voyages.

Offre valide les vendredis, samedis ou les samedis, dimanche seulement. Les enfants de moins de 18 ans peuvent rester gratuitement dans la même chambre que leurs parents. Les chambres sont offertes aux tarifs affichés, sont limitées et sont sous réserve de disponibilité. Le programme prend fin le 26 mars 1989.

Ramada participants:

Québec: Montréal Renaissance, Montréal centre-ville, Montréal aéroport, Montréal Parc olympique, Montréal Décarie, Vaudreuil (Montréal, ouverture en mars 1989), Québec, Hull-Ottawa.

Ontario: Toronto aéroport ouest, Toronto 400-401, Toronto Don Valley, Toronto Plaza centre-ville, Niagara Falls Fallsview, London 401, London centre-ville, Kingston, Thunder Bay.

Nouvelle-Écosse: Hôtel Sydney Mariner.

Ouest: Hôtels Renaissance de Edmonton, Saskatoon et Regina, Victoria, Winnipeg.

Vous êtes quelqu'un de spécial chez

RAMADA

AUBERGES, HÔTELS ET HÔTELS RENAISSANCE PARTOUT AU MONDE

Longueuil veut plus de stations de métro

Après Montréal et son tunnel, Laval et son monorail, c'est le tour de Longueuil, la plus grande municipalité sur la Rive-Sud de la métropole, de demander plus de stations de métro pour améliorer le transport dans la région.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

Devant la commission parlementaire chargée d'étudier le plan de transport du ministre Côté pour la région montréalaise, la ville de Longueuil a demandé, hier, le prolongement de la ligne de métro qui la dessert et l'implantation d'une autre ligne qui traverse le Saint-Laurent jusqu'au centre-ville de Montréal.

Malgré une certaine ouverture, le ministre des Transports s'est montré peu enthousiaste à cette demande, estimant à prime abord que les coûts seront trop élevés.

Le plan du ministre Marc-Yvan Côté comporte, pour régler le problème de la Rive-Sud, l'aménagement d'une estacade à côté du pont Champlain, laquelle servirait de voie réservée aux autobus. L'estacade, construite au coût de \$85 millions, serait aménagée de façon à ce qu'on puisse y ajouter éventuellement un métro léger en surface. Longueuil, de même que la société de transport de la Rive-Sud, préféreraient un métro souterrain. Le ministre a indiqué, hier, qu'il était disposé à faire une étude, mais a bien rappelé que «les gouvernements préfèrent toujours faire plus avec moins (d'argent)».

parlementaire, c'était hier le tour des intervenants de la Rive-Sud. Parmi les solutions qui semblent faire consensus dans cette région, on retrouve celle de la nécessité de former une société de transport régional qui réunirait les sociétés de transport de la rive nord et de la rive sud de Montréal.

Pour la Montérégie, qui réunit plus de 200 municipalités au sud de Montréal, le plan Côté dans ses grandes lignes répond aux attentes, sauf qu'il ne fait pas assez pour la Montérégie,

dont les infrastructures de transports sont incomplètes, estime-t-on.

Outre l'estacade et le métro, l'on souhaiterait que Québec restaure le train de banlieue de Saint-Hilaire. Le ministre, qui propose des trains de banlieue pour Châteauguay, Deux-Montagnes et Rigaud, est en train de réétudier l'option Saint-Hilaire.

La commission suspend ses travaux pour une semaine. Les travaux reprendront dans une dizaine de jours, alors qu'on ajoutera une journée de comparaison pour les groupes qui ne se sont pas encore fait entendre.

Hier, traçant le bilan des travaux de cette semaine, le critique de l'Opposition Jean Garon déplorait l'absence de données qui devraient orienter l'action du gouvernement dans le dossier du transport. Il n'y a pas d'études sur le vieillissement de la population et la démographie, sur le libre-échange, sur l'environnement, soulignait hier le député de Lévis. Pourtant, il s'agit là de facteurs importants, qui sont les défis de l'avenir. «Il est clair que le ministre n'a pas fait ses devoirs», déclarait-il.

M. Garon croit que la démarche du ministre est improvisée sur plusieurs points. «Par exemple, il est inacceptable que l'on procède à la construction de deux autoroutes de ceinture sur la seule hypothèse que cela peut décongestionner le boulevard métropolitain, expliquait-t-il. Le ministre ne peut engager des dépenses importantes sur des projets où on n'a pas étudié d'avantage les besoins futurs de la population et sans avoir analysé plus profondément les impacts de ces projets.»

Plus tôt cette semaine, le critique Garon invitait le ministre Côté à ne pas se comporter en organisateur politique dans ce dossier.

À la veille des négociations du secteur public

Le SFPQ n'est pas très enthousiaste face à la position gouvernementale

(PC) — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) n'est pas très enthousiaste relativement à la position patronale annoncée, jeudi, par le gouvernement du Québec à la veille des négociations du secteur public.

«Des méthodes différentes de management n'améliorent pas la qualité des services», a commenté Jean Laporte, porte-parole du président du SFPQ Jean-Louis Harquideguy.

M. Laporte a signalé qu'il y avait un large fossé entre les positions syndicales et les offres du gouvernement.

Le SFPQ a lui-même fait connaître ses demandes le 23 juin et la contre-proposition patronale est

arrivée le 26 octobre.

M. Laporte a admis qu'une dizaine de séances de négociations avaient eu lieu depuis cette date.

Le Syndicat regroupe quelque 40.000 fonctionnaires du gouvernement québécois.

Par ailleurs, le président du Syndicat des 12.000 professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), M. Daniel Giroux, s'est étonné lui aussi du discours du président du Conseil du Trésor, le ministre Daniel Johnson.

Ce dernier a prétendu qu'il y

avait dans la fonction publique un problème d'organisation. «On le pense nous aussi, mais chaque fois qu'on a voulu s'appliquer à le corriger, le gouvernement a réagi en embauchant des cadres additionnels ou en donnant des contrats à des entreprises de l'extérieur», a commenté M. Giroux.

Le président du SPGQ s'est également étonné que le gouvernement constate aujourd'hui des iniquités salariales. Le Syndicat des professionnels en était tel-

lement convaincu qu'il a porté plainte devant la Commission des droits de la personne pour discrimination salariale contre certaines femmes à l'emploi du gouvernement.

Enfin, M. Giroux conteste l'affirmation du ministre Johnson selon laquelle les fonctionnaires sont équitablement payés. «Certains professionnels ont un salaire gelé depuis 1982, ce qui représente une perte du pouvoir d'achat de 25 %», a-t-il conclu.

Opération charme du PQ auprès des jeunes

(D'après PC) — Le comité national du Parti québécois lancera, mardi, à l'Université de Montréal une vaste campagne de recrutement dans les institutions scolaires et de sensibilisation des jeunes à la cause de la souveraineté du Québec.

Dans sa tournée des 40 cégeps et universités qu'il prévoit terminer en deux mois, le comité rencontrera des étudiants mais aussi des organismes communautaires.

Le président du comité des jeunes péquistes, André Boisclair, a expliqué, hier, qu'il se donne comme objectif de former des associations d'étudiants péquistes dans les cégeps et universités.

Mardi à Montréal, le président

du parti, Jacques Parizeau, prononcera une allocution devant près de 1.000 jeunes que veut réunir le comité pour lancer son opération charme à l'amphithéâtre de l'université.

Au cours de sa tournée, les jeunes aborderont la question linguistique et les problèmes suscités par la loi 178 sur l'affichage commercial, a indiqué M. Boisclair.

NOMINATION



LOUIS LEBLANC

J'invite tous mes clients et futurs clients à venir me rencontrer chez le concessionnaire le plus ouvert pour l'achat de votre automobile Pontiac, Buick, Cadillac ou camion GMC.

Ouvert tous les jours de 9 h à 21 h, et le samedi de 9 h à 17 h.



PLACE LAURIER

Près de la gare d'autobus Voyageur
entré rue Fournier
659-6420

CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE QUÉBEC AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que la 74e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-François d'Assise de Québec se tiendra le 20 février 1989 à 20 heures au Centre récréatif St-François d'Assise, 16, Royal-Roussillon, à Québec.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être déposée à l'assemblée que si un préavis signé par un membre et contresigné par le candidat en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Québec, ce 28 janvier 1989

Pierre-Émile Noreau
Secrétaire

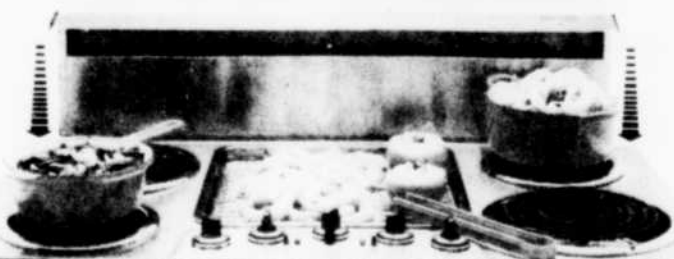
Le raffinement ultime

Cook'n Vent

cuisson sans hotte par

Thermador

surface de cuisson avec
VENTILATEUR ESCAMOTABLE



QUAND LA PERFORMANCE COMPTE!

Design innovateur.
Cuisson rapide, électrique ou à gaz.
Facilité de multiples cuissons simultanées.
Rôtisserie optionnelle.
Plaque de cuisson en SILVERSTONE.
Laissez amplement d'espace sous le comptoir.
Installation de soufflerie à l'intérieur ou à l'extérieur (jusqu'à 65 pi de conduit).
Ventilateur de 0 à 500 P.C.M. contrôlé par rhéostat.
Disponible: blanc, amande ou acier inoxydable.

Cook'n Vent

cuisson sans hotte par Thermador

... parce que cuisiner est un Art



DOMINIQUE PAQUET inc.
Meubles et appareils électroménagers

1419, St-Paul, Ancienne-Lorette Tél.: 872-2911

Centre Vision

OPTOMÉTRISTES

Dr J.-Y. Dionne, O.D., M.A.
Dr Jacques Sévigny, O.D.

NOUVELLE
ADRESSE

2040, boul. Rive-Sud
Saint-Romuald
839-0617

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD

839-0617

CHARNY

832-0104

PLACE SAINTE-FOY

653-4057

GALERIES CHAGNON

837-4563

GALERIES CHARLESBOURG

626-7519

PLACE LEBOURGNEUF

626-1941



URGENCE
7 JOURS

681-3366

Dr. Benoit Tanguay

Le Dr. Benoit Tanguay, dentiste diplômé de l'Université de Montréal en 1975, est heureux de vous faire part que sa clinique dentaire est maintenant située au 1091, Chemin St-Louis, suite 102 à Sillery.

Pour mieux répondre à vos besoins, la clinique est ouverte 5 jours par semaine ainsi que deux soirs, mardi et mercredi jusqu'à 20h.

Dr. BENOÎT TANGUAY
chirurgien • dentiste

LES NETTOYEURS
Betty Brite

vous offrent de

SUPER SPÉCIAUX
sur
NETTOYAGE

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

CHANDAIL DE LAINE **SUPER SPÉCIAL**
1 95\$

Offre valable jusqu'au
4 février 1989
Sans limite de quantité

Betty Brite

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

COMPLET DEUX PIÈCES
OU COSTUME
DEUX PIÈCES **SUPER SPÉCIAL**
avec jupe sans plis
4 95\$

Offre valable jusqu'au
4 février 1989
Sans limite de quantité

Betty Brite

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

CANADIENNE **SUPER SPÉCIAL**
(en duvet, 3\$
additionnels)
5 95\$

Offre valable jusqu'au
4 février 1989
Sans limite de quantité

Betty Brite

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

ENSEMBLE DE SKI **SUPER SPÉCIAL**
(en duvet, 3\$
additionnels)
6 95\$

Offre valable jusqu'au
4 février 1989
Sans limite de quantité

Betty Brite

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

DOUILLETTE OU COUVRE-LIT
ORDINAIRE **SUPER SPÉCIAL**
(en duvet, 3\$ additionnels)
4 95\$

Offre valable jusqu'au
4 février 1989
Sans limite de quantité

Betty Brite

Même qualité exceptionnelle. Seuls les prix ont changé!

IL Y A UN

Betty Brite

PRÈS DE CHEZ VOUS

POUR RENSEIGNEMENTS:

661-2940 • 661-3807 • 661-4338

SUCCURSALES:

- Centre d'achats Place Lebourgneuf
- 590, Cambronne, Place Seignenue, Beauport
- 230, Marie-de-l'Incarnation, Québec
- Carrefour Rochette, Beauport
- Centre d'achats Place Ste-Foy, Sainte-Foy
- Centre d'achats Place Val-Bélair, Val-Bélair
- Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg
- 244, Crémazie Ouest, Québec
- Centre d'achats Carrefour Le Plateau, 1050, Larue, Beauport
- 250, Saint-Louis, Loretteville

Confiez-nous vos fourrures pour entreposage

• Réparation de vêtements • Nettoyage de cuir et de suède

Ottawa : remaniement ministériel imminent

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a demandé à ses ministres de demeurer à sa disposition au cours de la fin de semaine en vue du remaniement ministériel prévu pour la début de la semaine prochaine, probablement lundi matin.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Hier, le personnel politique de certains ministres était sur les dents et attendait impatientement des signes du bureau du premier ministre. Depuis une semaine,

d'ailleurs, presque tous les ministres ont été vus à Ottawa.

Personne au bureau du premier ministre ne veut vendre la meche, mais il est devenu de plus en plus évident que l'heure de la vérité approche.

A la dissolution du Parlement, lors de l'annonce de l'élection gé-

nérale le 1er octobre, le Cabinet comptait 47 postes, contre 40 en 1984.

Avec un caucus qui est passé de 210 députés en 1984 à 168 en 1988, le premier ministre n'aura aucune difficulté à réduire le nombre de sièges disponibles, d'autant plus que la conjoncture politique, au début d'un second mandat qui sera centré sur la réduction du déficit budgétaire, le permettra.

Ce sera d'autant plus aisé que le 21 novembre six ministres ont mordu la poussière alors que trois autres ont tiré leur révérence avant même le déclenchement de la campagne électorale.

Même s'il s'avère difficile de prédire les choix que fera Brian Mulroney, il est toutefois possible de déterminer qui sont les intouchables.

Dans cette catégorie, on pense au secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark qui, à moins qu'il n'ait exprimé le désir de changer de ministère, demeurera à son poste. La même chose s'applique au vice-premier ministre, président du Conseil privé, leader du gouvernement en Chambre et ministre intérimaire de l'Agriculture Don Mazankowski, qui cédera sûrement les postes de l'Agriculture et du Conseil privé, mais qui conservera sans difficulté les deux autres.

Le ministre des Finances Michael Wilson, un autre homme de confiance de Brian Mulroney qui a entrepris la réforme fiscale et qui doit poursuivre son travail avec la mise en place de la taxe de vente nationale, est un autre intouchable.

Ceux du Québec

Parmi ses collaborateurs du

Québec, une province qui lui a donné 63 de ses 75 circonscriptions, le premier ministre fera sans aucun doute appel à Lucien Bouchard pour combler un poste important. Le ministère de l'Environnement, qu'il dirige déjà par intérim, sera revalorisé pour concrétiser la signature de l'accord sur les pluies acides avec les Américains, la seule véritable promesse du premier ministre au cours de la dernière campagne électorale, et c'est probablement là que le député de Lac-Saint-Jean sera appelé à servir.

D'ailleurs c'est Lucien Bouchard qui a été dépêché à Washington récemment pour tâter le pouls de la nouvelle administration George Bush sur cette question.

Il y a aussi le ministre de l'Énergie, Mines et Ressources Marcel Masse, que le chef du gouvernement peut difficilement écarter du cabinet, mais qui pourrait être appelé à changer de ministère et se retrouver aux Communications.

Les Benoit Bouchard (Transports), Robert de Cotret (Expansion industrielle régionale), Monique Landry (Relations extérieures), Pierre Cadieux (Travail), Jean Charest (Jeunesse et Sport amateur), Pierre Blais (Agriculture) et Gerry Weiner (Multiculturalisme), peuvent espérer demeurer au saint des saints. Compte tenu de leur état de service, jugé favorable sur la Colline parlementaire, on voit mal comment le premier ministre pourrait les retrograder.

D'autres noms

Les John Crosbie (Commerce extérieur), Perrin Beatty (Défense nationale), Harvie Andre (Consommation et Corporations), Barbara McDougall (Emploi et Immigration), Jake Epp (Santé nationale et bien-être social), Elmer MacKay (Revenu national), Otto Jelinek (Approvisionnement et services) et Doug Lewis (Conseil du trésor) demeureront sûrement au Cabinet, quitte à changer de poste.

Chez les nouveaux venus à Ottawa, qui pourraient être considérés et qui ont été souvent mentionnés, il y a les députés Gilles Loiselle (Langelier), Jean Corbeil (Anjou-Rivière-des-Prairies), Jean-Pierre Hogue (Outremont) et Benoit Tremblay (Rosemont).

Chrétien accuse Mulroney de vendre les pouvoirs d'Ottawa

WINNIPEG (PC) — L'ancien ministre libéral Jean Chrétien a accusé le premier ministre Brian Mulroney, hier, « d'avoir vendu la moitié de ses pouvoirs aux premiers ministres provinciaux et le reste aux Américains, afin d'avoir la paix ».

A quelque 1.200 auditeurs à l'Université du Manitoba, M. Chrétien a prédit que le Canada sera absorbé par les États-Unis, s'il ne commence pas à se comporter comme un pays, plutôt que comme des parties individuelles.

L'accord de Lac-Meech et la politique linguistique du premier ministre Robert Bourassa, a-t-il dit, peuvent conduire le Canada anglais aux États-Unis avant qu'on ne s'en rende compte. Sans parler du traité de libre-échange, qui rend le problème plus aigu.

Le bilinguisme a peut-être ses inconvénients, a reconnu M. Chrétien, mais il crée tout de même un lien commun et fait un pays du Canada. « Il nous donne une personnalité », a-t-il ajouté.

Pour ce qui est de la clause dérogatoire, à laquelle M. Bourassa a eu recours pour imposer l'affichage français au Québec, elle constitue une invitation aux autres provinces de restreindre les droits des minorités.

« C'est notre devoir de défendre les minorités, où qu'elles se trouvent. Sinon, nous n'avons plus de pays. »

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
Gaétan Richard, md
FRCS(C)
1045, CHEMIN STE-FOY
QUÉBEC
FACE HÔPITAL ST-SACREMENT
683-4450

ECKANKAR
présente
La spiritualité du nouvel âge
La recherche de Dieu
L'éveil de soi
Dimanche 29 janvier 20h
Parc nautique de Cap-Rouge
4155, ch. de la Plage Jacques-Cartier
Cap-Rouge
Entrée: 3\$
681-8501

MERCREDI, CHIK 99 EST AUX HOMMES!

LE MERCREDI 1 FÉVRIER 1989, LES HOMMES PRENNENT POSSESSION DES ONDES À CHIK 99. IMAGINEZ, UNE RADIO CONÇUE SPÉCIALEMENT POUR VOUS, TOUTE LA JOURNÉE. EN PLUS, SOYEZ L'APPEL GAGNANT ET MENTIONNEZ L'UNE DES CINQ DIRECTIVES DE CETTE JOURNÉE... VOUS POURRIEZ GAGNER * L'UN DES QUINZE BONS D'ACHAT DE \$99 OFFERTS PAR LES CINQ SUPERMARCHÉS METRO A. GAGNON.

- 1- UNE JOURNÉE RADIO HOMME... EN EXCLUSIVITÉ!
- 2- À CHIK 99... LES HOMMES ONT LA PRIORITÉ!
- 3- TOUT SERA AU MASCULIN... MÊME L'ACTUALITÉ!
- 4- DES CADEAUX POUR LES HOMMES... TOUTE LA JOURNÉE!
- 5- À CHIK 99 SERONT PRÉSENTES... PLUSIEURS PERSONNALITÉS!

METRO
les supermarchés
A. Gagnon

LE SOLEIL

CHIK 99

*RÈGLEMENTS DISPONIBLES À CHIK 99.

Essai réussi du missile de croisière US dans le Nord-Ouest du Canada

LAKE (AFP) — Après deux reports cette semaine en raison du mauvais temps, les États-Unis ont procédé avec succès, hier, à un essai de missile de croisière non-armé au-dessus du Nord-Ouest du Canada, a indiqué un porte-parole militaire de la base de Cold Lake, en Alberta.

Un B-52 américain parti de la base aérienne de Griffiss, dans l'État de New York, avait transporté le missile jusqu'au-dessus de la mer de Beaufort, où il a été largué à 7h35.

Suivant un axe nord-sud, l'engin a survolé la vallée du fleuve Mackenzie (Territoires

du Nord-Ouest) sur une distance de 2.500 km avant de se poser suspendu à un parachute sur la surface gelée du lac Pimrose, près de Cold Lake, dans le nord-est de l'Alberta, à 11h18, a précisé ce porte-parole, M. Jan Martinsen.

Cet essai, le neuvième depuis 1985, avait dû être reporté à deux reprises cette semaine,

mardi et jeudi, en raison du brouillard et du givre sur la base américaine d'Anchorage, en Alaska.

Selon un accord canado-américain valable jusqu'en 1993, les États-Unis ont la possibilité de mener six essais de missile de croisière en vol libre au-dessus du territoire canadien chaque année.

Selon les experts américains, le Nord-Ouest du Canada offre les conditions climatiques et physiques les plus proches de celles du nord de l'Union soviétique.

loto-québec **Résultats**

Provincial		La Mini		Quintessence	
Tirage du 89/01/27		Tirage du 89/01/27		Semaine du 89/01/21	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS		
5715434	1 000 000 \$	258146	50 000 \$	3	4
715434	10 000 \$	58146	5 000 \$	SAMEDI	780 5266
15434	1 000 \$	8146	250 \$	LUNDI	088 3179
5434	100 \$	146	25 \$	MARDI	605 6800
434	25 \$	46	5 \$	MERCREDI	908 0728
34	10 \$	25814	1 000 \$	JEUDI	812 1512
		2581	100 \$	VENDREDI	975 2509
		258	10 \$		

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec **Résultats**

INTER PLUS
Tirage du: 89-01-27

NUMÉROS	LOTS
599759	250 000 \$
99759	2 500 \$
9759	250 \$
759	25 \$
59	10 \$

NUMÉROS MOBILES	LOTS
70343	2 500 \$
3350	250 \$
457	25 \$

25 lots bonis de 10 000 \$ chacun (non décomposables)

169A934	400A174	377B695	264C557	190D989
291A891	442A226	108C788	352C130	253D154
297A261	469A583	155C240	375C899	275D947
344A267	113B070	224C309	117D225	347D536
381A095	283B735	234C518	149D469	405D532

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

25 autres lots bonis de 10 000 \$ au tirage du 10 février

Patons KROY JAEGER

SOLDE

indigo inc.
Laines, laines et laines
Du lundi au samedi 9h 30 à 17h 30;
dimanche 12h à 16h

20% à 50%
sur toute la laine en magasin
Jusqu'au 4 février

COURS DE TRICOT

155, rue Saint-Paul, Québec. (418) 694-1419
Toute vente finale — Aucune mise de côté

l'Annuelle
DES RABAIS DE 15 À 50%

LA FABRIQUE DE TOUT REPOS
L'Ensemble HORIZON
 1 PLACE 475\$
 REG. A 558\$
 2 PLACES 566\$
 REG. A 666\$
 GRAND 727\$
 REG. A 855\$
N.B. Nos matelas sont disponibles séparément. Matelas équipement

MATELAS DAUPHIN

Charny
 Québec
 Sainte-Foy
 Charlesbourg
 Bic
 Scott Junction
 St-Georges
 MAINTENANT A
Lévis
 155, rte Kennedy

Une collision frontale fait 5 morts à l'ouest d'Ottawa



La violence de l'impact a été telle que les victimes et la voiture ont été littéralement déchiétées. On croit que les passagers, tous de sexe masculin, seraient des membres du personnel de la base militaire de Petawawa.

ARNPRIOR (PC) — Cinq personnes ont été tuées, hier matin, lorsque l'automobile de modèle compact dans laquelle elles prenaient place est entrée en collision avec un camion sur l'autoroute 17, à Arnprior, située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest d'Ottawa.

L'automobile et les victimes ont été littéralement déchiétées sous la violence de l'impact.

Plusieurs heures après la tragédie, la police provinciale de l'Ontario n'avait toujours pas révélé l'identité des victimes; il a été possible toutefois d'apprendre qu'on avait retrouvé sur place trois cartes d'identité militaires et des pièces d'uniformes.

D'ailleurs, on a vu sur les lieux

un véhicule de la police militaire; ses occupants étaient sur les lieux pour aider à l'identification des victimes et pour conduire leur

propre enquête concernant la tragédie.

Selon l'explication fournie par le conducteur du camion, qui roulait en sens inverse par rapport à l'automobile, le conducteur de celle-ci a paru vouloir s'arrêter en bordure de la route. Mais le véhicule a soudainement effectué un virage pour se retrouver sur la chaussée.

En Bref

■ Ex-policier accusé

Un ex-policier de la Sûreté du Québec, Marius Lepage, 43 ans, a avoué hier sa culpabilité à des accusations de fraude. M. Lepage, de Saint-Jean-Chrysostome, avait rédigé deux fausses déclarations concernant sa situation financière afin d'obtenir des prêts de \$2,000 et \$4,000 de la caisse d'économie de la Sûreté du Québec. L'ex-policier, qui a quitté les rangs de la SQ il y a un an, a également fraudé la quincaillerie Matériaux Lavoie, de Saint-Jean-Chrysostome, d'une somme de \$8,000.

■ Opération Neige

Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont distribué 24 contraventions, entre minuit et 5 h, hier, afin de mettre un terme à la conduite dangereuse de chauffeurs de camions affectés au déneigement des rues. La plupart des billets d'infraction ont été délivrés pour avoir circulé les phares éteints, grillé des feux de circulation ou pour vitesse excessive. Dix-sept avis de 48 heures ont également été délivrés pour utilisation d'équipements défectueux. Finalement, deux souffleuses ont été interceptées en raison d'absence de plaques d'immatriculation, ce qui entraîne une amende de \$200.

■ Bélisle cité à son procès

André Bélisle, qui a tué à coups de hache, le 18 octobre, un marchand de journaux de la rue Saint-Jean, a été cité à son procès, hier, sous des accusations de meurtre avec préméditation. Selon les médecins, l'individu de 43 ans est apte à comparaître en cour malgré ses prédispositions à la paranoïa, à la schizophrénie et au délire mystique. Une dizaine de témoins ont été entendus, hier, lors de son enquête préliminaire qui s'est déroulée sous une ordonnance de non-publication.

■ Autre procès pour Beausoleil

L'ancien directeur du centre hospitalier Robert-Giffard, Léopold Beausoleil, est à nouveau dans l'eau chaude. L'homme de 54 ans vient en effet de commencer à subir son procès en rapport avec une soi-disant fraude de \$25,000 commise à l'endroit d'une psychologue qu'il avait embauchée. Selon la plaignante, son ex-patron lui aurait promis des baisses d'impôts grâce à l'achat d'abris fiscaux. Elle n'aurait jamais revu la couleur de son argent. Le 20 septembre, M. Beausoleil avait été condamné à 18 mois de prison relativement à des fraudes totalisant \$62,500. Il avait porté sa cause en appel et avait été remis en liberté provisoire en attendant le verdict de la cour.

■ Coffre-fort éventré

Des voleurs ont éventré un coffre-fort, dans la nuit de jeudi à hier, au commerce L. Boucher, de la 71e Rue, à Charlesbourg, avant de prendre la fuite avec \$80,000 en argent liquide et en chèques. Cette compagnie est spécialisée dans la vente d'articles de table pour restaurants.

■ Ordinateur portatif

Le Service de police de la ville de Québec est à la recherche d'un ordinateur portatif (*Compaq Portable III*) dérobé récemment au gouvernement du Québec. L'article est buriné. Toute personne pouvant fournir des renseignements susceptibles de faire progresser l'enquête est priée de communiquer avec l'Unité des crimes contre la propriété (sergent-détective Ghislain Gignac) au numéro 691-6001.

VERRES DESIGN



IMPORTÉS
D'ITALIE



CHACUN
*avec un plein de
carburant (min. 25 L)
Plus taxe prov. Jusqu'à
épuisement des stocks

UNE OFFRE IRRÉSISTIBLE DES DÉTAILLANTS SHELL

• Importés d'Italie • Choix de 2 formats pratiques • Lignes sobres, modernes et raffinées • Offerts à un prix très inférieur à leur valeur réelle

Procurez-vous un de ces deux verres design à prix avantageux chaque fois que vous ferez le plein (min. 25 L) chez un détaillant Shell participant du Québec et du nord du Nouveau-Brunswick.

Pour tous renseignements:
le Centre Shell-Aide 1-800-661-1600

Ça bouge avec Shell

MicroBec



Ordinateur compatible IBM XT
640 K de mémoire rapide, 0 Wait state
12 MHz (si = 4.6) dans un boîtier de

XT=949 \$

luxe compact avec multiples indicateurs. Comprends 1 lecteur de disque 360 K 5 1/4", carte vidéo Hercules, moniteur tti 12", clavier tactile étendu 101 clés, horloge alimentation de 200 watts, port série & par. Dos 3.3 français avec manuels en français Cours d'introduction gratuit avec écran géant

écran	Mono & CGA	4 couleurs RGB	16 couleurs EGA
20mcg	\$ 1349	1445	1740
30mcg	1399	1495	1790

Ordinateur compatible IBM AT
640 K de mémoire vive, Rom Phoenix
12.5 MHz (si = 12.6) dans un boîtier de

AT=1595 \$

luxe compact avec multiples indicateurs Processeur 80286, port série & parallèle lecteur de disque 1200 K 5 1/4", carte vidéo Hercules, moniteur tti 12", clavier tactile étendu 101 clés, alimentation de 200 watts, Dos 3.3 français avec manuels en français Cours d'introduction gratuit avec écran géant

écran	16 couleurs EGA	256 couleurs VGA
20mcg	\$ 1899	2595
40mcg	1995	2695
72mcg	2395	2995

Imprimante Matricielle NLQ (144 cps) Roland PR-1012 269 \$
Imprimante révolutionnaire Panasonic 24 Pin KX-P1124 590 \$
Imprimante au laser Hewlett Packard série II 2850 \$
Souris Haute Résolution Genius GM6+ 99 \$
Lecteur 3.5" 720 K Panasonic 155 \$
Lecteur 3.5" 1.44 meg Panasonic 175 \$

0.49\$

1010 boul. Des Capucins Qc 529-6322

La Cité de la santé de Laval conteste une importante décision

La Cité de la santé de Laval contestera la décision de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles qui statue que la CSST doit privilégier l'attestation du médecin d'une employée enceinte, lors d'une demande de retrait préventif.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Selon un porte-parole de la Commission d'appel, la décision rendue en décembre par la prési-

dente Jeanne D'Arc Vaillant devait faire jurisprudence. La présidente considérait comme un cas-type le dossier d'une technicienne au laboratoire d'hématologie de la Cité de la santé et souhaitait par sa décision mettre fin à la guerre que se livrent les médecins de la travailleuse, de l'employeur et de la CSST lors des demandes de retrait préventif. C'est la première fois, souligne le porte-parole, que la Commission d'appel confirme aussi clairement la prépondérance

de l'avis du médecin traitant.

Bien que la Cité de la santé n'ait pas encore demandé un bref d'évocation à la cour supérieure, le directeur des ressources humaines de la Cité, M. Jean Lefrançois, affirme que la direction ne reviendra pas sur sa décision. « La Cité estime que c'est un dossier majeur qui aura des répercussions non seulement sur les retraits préventifs des femmes enceintes, mais bien sur d'autres aspects de la santé et la sécurité au travail »,

a rapporté M. Lefrançois, au SOLEIL.

La contestation de l'employeur n'étonne nullement la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles. Elle convient que la décision est lourde de conséquence pour la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail) puisqu'elle ne s'appliquera pas seulement aux demandes de retrait préventif.

Lundi, le service juridique de la CSST analysait toujours la possi-

bilité de demander un bref d'évocation. Dans les milieux syndicaux, on prévoit déjà que la cause se retrouvera plus tard devant la Cour suprême du Canada.

D'ici-là, la décision de la présidente Vaillant est toutefois applicable. Lors d'une requête de retrait préventif, la CSST est donc liée par le certificat médical émis par le médecin de la travailleuse enceinte, à moins qu'elle ne détienne une preuve déterminante contraire à l'avis du médecin traitant.

Un budget haussé de près de \$4 millions

Le budget de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles pourrait être haussé de près de \$4 millions en 1989-1990 pour permettre d'accroître ses effectifs de 37 personnes.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Une entente administrative a été conclue en novembre dernier avec le Conseil du Trésor, et un décret doit être soumis sous peu au conseil des ministres, a-t-on indiqué hier au cabinet du ministre de la Justice. Si les crédits sont accordés, les effectifs de la Commission passeraient donc de 73 à 110 personnes et son budget de \$5,7 à \$9,5 millions.

Au cours des dernières années, la lenteur et l'encombrement de la Commission ont été maintes fois dénoncées. Près de 11,000 dossiers sont actuellement en attente. Depuis sa création en 1985, la Commission — l'instance d'appel de tout le système de santé et de sécurité du travail — a vu croître

sans cesse le nombre de déclarations d'appel.

Ce nombre, qui était d'environ 2.500 en 1986, devrait passer cette année à plus de 5.000 déclarations, a mentionné au SOLEIL un porte-parole de la Commission, M. Michel Bissonnette. Une mauvaise évaluation du volume d'appels, conjuguée à un manque de personnel, a par ailleurs contribué à allonger les délais de traitement qui se situent entre huit et 18 mois.

Selon M. Clément Godbout, directeur des Métallos et membre du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, l'ajout de quelques millions de dollar et de 37 permanents est insuffisant.

Le directeur souhaiterait des améliorations au processus d'arbitrage médical.

Table ronde au printemps sur la Loi des décrets

Le ministre du Travail, Yves Séguin, tiendra au printemps une table ronde sur la Loi des décrets de convention collective afin d'y apporter les correctifs réclamés par les employeurs et les salariés.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Cette loi, qui permet d'étendre l'application d'une convention collective à tout un secteur de l'activité économique, touche quelque 146.000 travailleurs et 20.000 employeurs québécois.

Le ministre Séguin a déjà précisé qu'il ne souhaitait pas l'abolition de la Loi sur les décrets de convention collective comme le suggérerait le rapport Scowen. M. Séguin admet toutefois que la loi, qui date des années 30, doit

être dépoussiérée et dépourvue de ses « irritants ». Un comité de travail du ministère examine actuellement les possibilités de rajustement.

La table ronde devait d'abord se dérouler l'automne dernier. Bien que la date de sa tenue ne soit pas encore fixée, l'attaché de presse du ministre a indiqué au SOLEIL que la rencontre se tiendra bel et bien au printemps.

En avril dernier, devant la menace d'abolition de la loi des décrets, l'Association des comités paritaires du Québec

(ACPQ) avait remis un rapport au ministre du Travail, Pierre Paradis, dans lequel elle réclamait son maintien et son amélioration.

La position du nouveau ministre du Travail rejouit donc l'association. La coprésidente de l'ACPQ, Mme Paule Cadoue, déplore toutefois que le ministre veuille convoquer à la rencontre d'autres personnes que celles faisant partie du conseil d'administration de l'ACPQ. « Nous pouvons discuter à 15, mais à 100 cela se transforme en tour de Babel et nous passons à côté de notre objectif », dit-elle. L'association désire le maintien et l'amélioration de la loi car celle-ci évite la concurrence déloyale, favorise la concertation des par-

tenaires sociaux, permet aux salariés d'avoir des conditions de travail plus avantageuses que celles prévues par la loi sur les normes du travail et favorise la paix sociale dans les secteurs couverts. Par ailleurs, les comités paritaires dénoncent l'ingérence gouvernementale et la bureaucratie rattachée à l'administration des décrets.

Les opposants à la loi des décrets maintiennent pour leur part que le système des décrets est contraire à la libre entreprise et nuit à la compétitivité des entreprises visées. Les décrets visent entre autres les secteurs de l'entretien ménager, des agences de sécurité, du camionnage, de la confection, de l'automobile et de l'industrie du verre plat.

SPÉCIALISEZ-VOUS
chez les spécialistes

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Secondaire (temps plein)
Cuisine professionnelle • Boulangerie
Pâtisserie • Service de restauration

Cuisine évolutive • Confiserie,
chocolaterie, glacerie

Collégial (temps plein)
Techniques de gestion hôtelière •
Techniques de gestion des services
alimentaires • Tourisme

Inscription avant le 1^{er} mars

ITHQ

Service des admissions
401, rue de Rigaud
Montréal (Québec)
H2L 4P3
(metro Sherbrooke)
(514) 282-5113
1-800-361-5111

Autres programmes disponibles
à l'Education permanente
(514) 282-5116

JUSQU'AU 8 FÉVRIER

100\$ DE RABAIS...

ET L'AFFAIRE EST DANS LE SAC!

Abonnez-vous chez Nautilus Plus et profitez d'un rabais de 100\$. En plus, obtenez un superbe sac sport Cuisine Minceur de Stouffer's. Mais dépêchez-vous, les quantités sont limitées!

Nautilus

PWW inc.

CENTRES:

- Avantage
- 1081, Boulevard Charlebourg 622-5005
- Parc Samuel Holland
- 3, Parc Samuel Holland, Québec 527-2577

MULTICLUBS:

- Le Bourgault
- 4500, boul. des Grands, Charlebourg 627-3441
- Tennisport
- 4280, boul. Hamel, Ancienne Lorette 872-0111

UNE QUESTION DE FEELING

Stoneham

...la station des 4 sommets

Une quatrième montagne

Ski Stoneham offre maintenant quatre montagnes aux skieurs. Venez dévaler ses pistes variées offrant des défis à toute la famille et casser la croûte à son nouveau chalet de services, situé au pied des 3^e et 4^e montagnes.

Une station au sommet de sa forme

Avec ses quatre sommets, Ski Stoneham a de quoi satisfaire les amateurs de ski de tous les niveaux. Les quatre remontées quadruples, dont une débrayable, vous éviteront les longues files d'attente. L'entretien impeccable des pistes ajoute aux conditions de ski exceptionnelles.

Reconnue pour la qualité de ses services et pour l'atmosphère qu'on y retrouve, Ski Stoneham, la station de l'heure, est vraiment au sommet de sa forme.

Pour information: (418) 848-2411

Ski Stoneham

Branchement de la Chambre d'immeuble du Québec au rôle d'évaluation de la CUQ

Charlesbourg conteste l'accès à une banque de données

La municipalité de Charlesbourg conteste en cour supérieure l'accès direct aux informations du rôle d'évaluation accordé par la Communauté urbaine de Québec (CUQ) à la Chambre d'immeuble du Québec.

par YVES THERRIEN et RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

La demande de jugement déclaratoire a été présentée devant le juge Ross Goodwyn qui a pris la cause en délibéré.

Selon la requête de Charlesbourg, en se branchant directement sur le système d'information du service d'évaluation de la CUQ, la Chambre d'immeuble contrevient à la loi de l'accès à l'information et à la protection de la vie privée. La municipalité prétend que la Chambre d'immeuble, par cette banque de données et

d'autres aussi, pourrait en effectuant des recoupages arriver à identifier les propriétaires et leur immeuble.

De même, il serait possible pour la Chambre d'immeuble de produire de nouvelles listes de classement servant à des fins commerciales autres que celles prévues dans la résolution de la CUQ donnant accès au rôle d'évaluation. Charlesbourg dénonce cette situation parce que les rôles appartiennent aux villes qui sont les gardiennes des informations concernant leurs citoyens.

Selon la CUQ, la chambre a fait

les premières démarches visant à se brancher au système informatique en 1984. En avril, une résolution est adoptée sur division au conseil de la CUQ permettant l'entrée en vigueur du branchement au début de 1989. L'accès est toutefois limité au rôle d'évaluation, celui de la perception et de la taxation étant interdit. Outre le maire de Charlesbourg, les maires de Vanier, de Val-Bélair et de Cap-Roupe s'étaient opposés à la résolution.

La CUQ était favorable à une telle démarche en raison du nombre élevé de demandes de renseignements, environ 300.000, dont la moitié en provenance des notaires et des agents d'immeubles.

Le jugement déclaratoire est exécutoire. Si le juge Goodwyn décide que la CUQ n'a pas le droit de laisser la Chambre d'immeuble pigner dans le rôle d'évaluation, la CUQ devra le lui interdire.

Second débrayage des employés du Château Mont-Sainte-Anne

Les 150 employés syndiqués du Château Mont-Sainte-Anne, à Beauré, ont débrayé une seconde fois, hier.

Depuis le premier arrêt de travail, vendredi dernier, aucune rencontre de négociation ne s'est déroulée entre la direction de l'hôtel et le syndicat.

Une troisième journée de grève pourrait perturber sous peu les ac-

tivités de l'établissement hôtelier, puisque l'exécutif syndical dispose encore d'un mandat de grève de 24 heures.

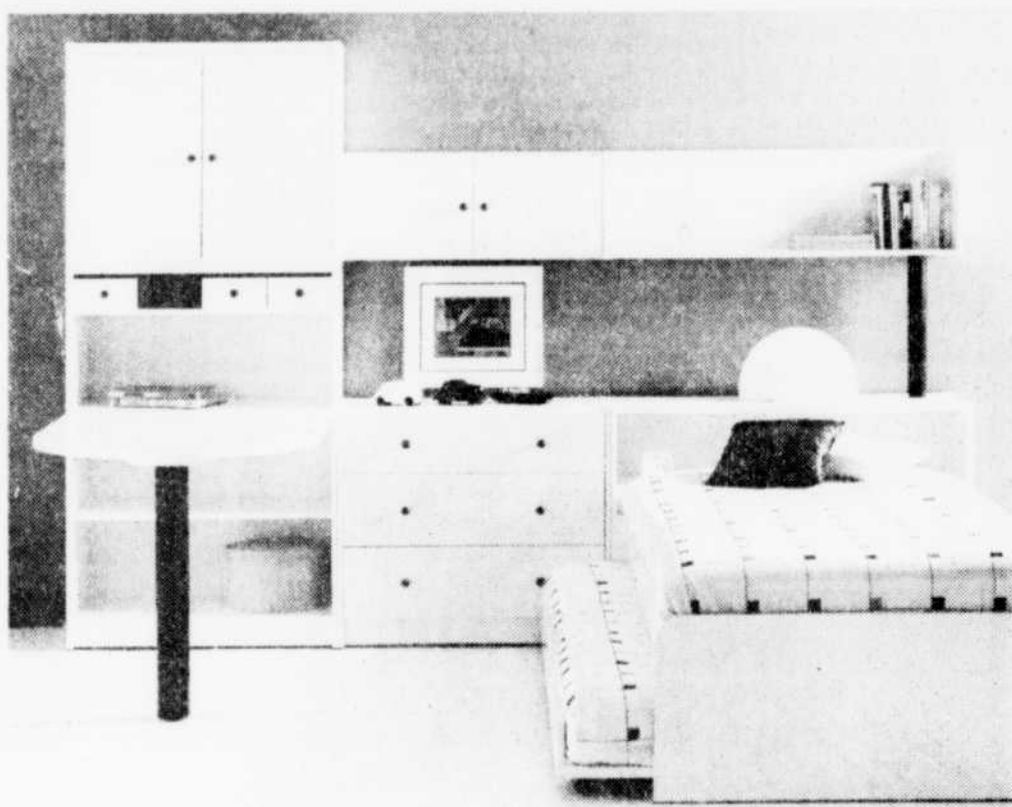
Les négociations pour le renouvellement d'une convention collective de deux ans achoppent sur les salaires, les congés de mala-

die, les payes de vacances et la sous-traitance.

Le syndicat, affilié à la Fédération du commerce (FC-CSN), réclame des augmentations de salaire de 10 et 8 %, alors que l'employeur propose 6 et 5,5 %. Le président du syndicat, M. Denis Breton, soutient que les travailleurs du Château Mont-Sainte-Anne touchent un salaire moindre que leurs collègues de Québec.

GRAND SOLIDE

annuel



Complice de vos rêves,
un ensemble complet pour la chambre
des petits loups.

Mémoire blanche, garantie trois ans
contre la décoloration
ou les fendillements.

PRIX RÉG. : 1 566 \$

1 395 \$
(les matelas ne sont pas inclus)



Québec,
Angle boul. Hamel/Henri IV,
(418) 871 22 21

Levis, St-David,
677, route Trans-Canada (rte) 132
(418) 835-1573

Maheu Noiseux Inc.
Syndic-Liquidateur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No Cour. 200-11-000096-894
No Actif. 037619

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DENIS GILLES (245 329 271),
directeur en restauration,
demeurant au 3312, de la Mon-
nerie, app. 4, Sainte-Foy (Québec)
G1X 1Y8

"débitrice"

AVIS est par les présentes donné que
le débiteur précité a fait cession de
ses biens le 19e jour de janvier 1989.

La première assemblée des créanciers
sera tenue le 9e jour de février
1989, à 14 h, au bureau du syndic, au
1195, avenue Lavergne, Sainte-Foy
(Québec).

Sainte-Foy, ce 25e jour de janvier
1989

Syndic-Liquidateur
1195, avenue Lavergne
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4N3
Tél.: (418) 658-5564

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 200-11-000104-896
No Surintendant. 037634

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
ROBERT LAROCHELLE (212 579 478),
représentant commercial, domicilié et res-
dant au 136, Langevin, BEAUPORT
(Québec) G1E 6W8

DÉBITEUR

Avis est, par les présentes, donné que
ROBERT LAROCHELLE du 136, Langevin,
BEAUPORT (Québec) a fait cession de ses
biens le 20e jour de janvier 89 et que la
première assemblée des créanciers sera
tenue le 15e jour de février à 16 heures à la
Direction des faillites, 112, rue Dalhousie,
bureau 002, QUÉBEC (Québec).

Date de Québec, ce 25e jour de janvier 1989

**Raymond, Chabot,
Fafard, Gagnon Inc.**

SYNDIC aux biens de
Robert Larochelle
Par André Champagne, c.a.,
syndic

888, rue St-Jean — bureau 200
QUÉBEC (Québec) G1R 5H6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No 200-11-000074-891
037569

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
SPORT VAL-BELAIR INC., corporation
légalement constituée, ayant son siège
social et sa principale place d'affaires
au 1068, boul. Pie-XII, VAL-BELAIR
(Québec)

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que Sport
Val-Belair Inc., a fait cession de ses biens le
16e jour de janvier 1989 et que la première
assemblée des créanciers sera tenue le 7e
jour de février 1989 à 14 heures de
l'après-midi, au bureau de la Direction des
faillites, 112, rue Dalhousie, bureau 002,
rez-de-chaussée, Québec (Québec).

Date de Québec, ce 17e jour de janvier 1989

**THORNE ERNST & WHINNEY INC.,
RAYMOND MARCOUX SYNDICS
CONJOINTS**
de l'actif de SPORT VAL-BELAIR INC.

410, boul. Charest Est
Bureau 500
QUÉBEC (Québec)
G1K 8G3
Tél.: (418) 529-3721

COUPE DU MONDE DES MAÎTRES EN SKI DE FOND

Québec, 26 février — 4 mars 1989



GEROMETTA

Achetez la lithographie originale de la Coupe du monde des maîtres en ski de fond 1989 "LA RANDONNÉE" et participez au financement de cet événement d'envergure internationale.

Réalisée par Giovanni Gerometta et tirée à 500 exemplaires, ces lithographies se vendent 90\$ (plus taxe) l'unité et sont disponibles au Parc du Mont Sainte-Anne.

On peut réserver par téléphone au numéro (418) 827-4561

Une collaboration:

LE SOLEIL

**Galus
MONT STE-ANNE**

**PARC
DU MONT-
SAINT-
ANNE**

100% OFF

JOURNAL

Le Verdict

DANS TOUS LES KIOSQUES!

HALIFAX • MONTRÉAL • TORONTO • WINNIPEG • VANCOUVER

Le média est
maintenant
complet!

'Le Verdict' est
plus qu'un
journal, c'est
l'actualité de
l'heure.

**24
PAGES
CHOC!**



En personne à **CJRP 1060 AM**

L'apôtre Paul du vingtième siècle, le pasteur **CLAUDE A. GAGNON** avec l'animateur du matin **SIMON BÉDARD**. Mercredi le 1 février de 07h00 à 09h00 AM. Pour de l'**ACTION** avec **REACTION**, composez le 670-9060. Ayez 'Le Verdict' à la main et parlez avec le pasteur!

L'Université en bref
par Lise LACHANCE



M. Alain PRUJINER



M. André-C. CÔTÉ

■ Lutte à la faculté de droit

Les professeurs Alain Prujiner et André-C. Côté, de la faculté de Droit de l'université Laval, viennent de se lancer dans la course pour l'obtention du poste de doyen. Celui-ci est vacant depuis la nomination de Mme Thérèse Rousseau-Houle comme juge à la Cour supérieure.

Détenteur d'un doctorat en droit de la London School of Economics and Political Science, M. Côté est spécialisé en droit du travail et enseigne à Laval depuis 1974. Il est membre du Conseil exécutif de l'université et du Comité d'études du programme des subventions de recherche du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Comité Courtney).

M. Prujiner est licencié de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris. Il a obtenu son doctorat de l'université Laval. Spécialisé en droit international privé, droit judiciaire et droit du commerce international, il enseigne à Laval depuis 1969. Ancien président du Syndicat des professeurs de l'institution québécoise, M. Prujiner a notamment assumé la présidence du Comité d'enquête sur la liberté d'expression et la liberté universitaire à l'Université de Moncton (1984).

MM. Côté et Prujiner dévoileront leurs programmes dans les prochains jours. Le nom du nouveau doyen sera connu le 23 février.

■ Les 50 ans et plus

L'Extension de l'enseignement de l'université Laval offrira aux 50 ans et plus, à compter du 13 février, une série d'entretiens et ateliers. Pendant dix semaines, à raison de deux heures chaque fois, les aînés pourront se pencher sur des sujets comme la philosophie, les sciences, la conversation anglaise, la littérature, l'histoire, la musique, la psychologie du vieillissement, le droit des aînés. Outre ces activités incluant des soirées culturelles et offertes sur le campus de Laval, une série de rencontres se tiendra à Charlesbourg sur l'art au Moyen Âge. Pour renseignements: 656-3202.

■ La Révolution française

Un colloque commémorera à l'université Laval, le 18 avril, le 200^e anniversaire de la Révolution française. Sous le thème «Alexandre Dumas et la Révolution française», les organisateurs Maximilien Laroche, de Laval, et Réginald Hamel, de l'Université de Montréal, comptent faire venir à Québec quelques-uns des grands spécialistes de cette période, parmi lesquels l'historienne médiévale Jeanne Bourin (galerie des portraits de femmes chez Dumas); l'historien de la Révolution et de l'ère napoléonienne, André Castelot (la Terreur vue par Dumas); le journaliste et romancier Marcel Denuzière (La Vendée vue par Dumas).

■ Les faisans de la faculté des Lettres

Au-delà de 700 élèves du primaire ont participé au concours *Trouve un nom aux faisans de la faculté des Lettres*. Les trois grands gagnants sont Melissa Bégin, de l'école Le Phare, de Saint-Michel-de-Bellechasse, avec *Belle Plume*; Michel Bougie, de l'école Saint-Louis-de-France II, de Sainte-Foy, avec *Fricassée*; Guillaume Fortier, de l'école Le Trivert, de Sainte-Brigitte-de-Laval, avec *Belle Aurore*. Ils ont remporté des certificats-cadeaux des Presses de l'université Laval, tandis que leurs parents et leurs enseignants ont reçu des abonnements à la revue Cap-aux-Diamants. Les 22 autres finalistes, disséminés de Trois-Rivières à Gaspé, ont tous eu droit à des recueils de bandes dessinées.

■ Ingénieur à l'honneur

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a décerné au professeur Bernard Bernier, de la faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval, la distinction d'«ingénieur forestier de l'année 1988». Cet honneur échoit au Québécois pour ses travaux sur les perturbations du cycle des éléments nutritifs de

l'érablière et l'effet de ce phénomène sur le déperissement des érables.

■ Bac en administration des affaires

Selon le vice-recteur aux études de l'université Laval, M. Jean-Claude Méthot, l'ajustement des conditions d'admission au programme de baccalauréat en administration des affaires pour l'année 1989-1990 ne constitue pas un contingentement. Le Comité des normes d'admission recommande que, par mesure d'urgence pour 1989-1990, l'université utilise le centile 45 comme critère de sélection des détenteurs d'un D.E.C. désireux de s'inscrire à ce programme. Le comité estime également qu'on devrait recourir au besoin à un rang centile supérieur afin de s'assurer que le nombre d'offres d'admission soit d'au moins 700.

■ Étudiantes/duchesses

Trois étudiantes de l'université Laval figurent au nombre des duchesses du Carnaval de Québec, dont le coup d'envoi aura lieu jeudi prochain, le 2 février. Il s'agit de Lucie Bégin, duchesse de Lévy, qui fréquente la faculté des Sciences de l'administration, option comptabilité; Caroline Gélinas, duchesse de Montcalm, inscrite au programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais; Sylvie Bolduc, duchesse de Cartier, finissante en pharmacie.

■ Voyage culturel en Grèce

La faculté des Lettres organise encore cette année un voyage culturel ouvert à la population en général. La destination retenue est la Grèce, que les visiteurs exploreront du 13 mai au 3 juin avec l'accompagnateur Gilles Maloney. Les intéressés peuvent communiquer avec Jean Simon, responsable du Bureau de promotion des activités de la faculté, aux 656-3210 et 684-4679.

■ Prix d'excellence scientifique

Le professeur See Leang Chin, du département de physique de l'université Laval, a reçu le prix d'excellence scientifique de l'Institut de la science, de la technologie et de la culture des Canadiens chinois. Cette distinction lui a été accordée pour sa contribution à l'étude de l'interaction laser avec les atomes et les molécules, de même que pour son leadership dans la promotion des activités de recherche en optique et laser dans la région de Québec. L'universitaire a joué un rôle important dans l'établissement à Québec de l'Institut national d'optique.

VENTE FOYERAMA

EATON

MOITIÉ PRIX!

Ensembles "Sertapedic" de Serta
offerts en trois niveaux de confort chez Eaton!





Chaque ensemble matelas-sommier de Serta est doté du "Posture Support System" assurant un confort durable.

- Support à spirales sans fin, ferme et uniforme.
- Système exclusif de posture au centre du matelas pour un support adéquat.
- Tringles de bordure renforcées assurant un meilleur support aux extrémités.
- Sommier avec modules de torsion.
- Sommier avec ressorts "Om-niflex" pour procurer un meilleur support au matelas.

1. "Sertapedic De luxe"			
	Ens.		
Format	Prix courant Eaton	2 pièces	
Une place	600,00	299,99	
Deux places	700,00	349,99	
Grand	800,00	399,99	
2. "Sertapedic Supreme"			
Une place	700,00	349,99	
Deux places	820,00	409,99	
Grand	940,00	469,99	
3. "Sertapedic Luxury"			
	Ens.		
Format	Prix courant Eaton	2 pièces	
Une place	800,00	399,99	
Deux places	920,00	459,99	
Grand	1060,00	529,99	

AVIS: Les matelas sont aussi vendus séparément et offerts à prix spéciaux Eaton.

3A. (Hors photo).

Cadre de lit Serta de luxe.

Une place-deux places **36,99** ch.
Grand **47,99** ch.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada



Crédit accepté
aux cartes Eaton



Vous acceptez American Express,
Visa et MasterCard
et vous acceptez

SKI-O-THON 1989

gratuitement

AVEC LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN



**SKI DE FOND
SKI ALPIN
LE DIMANCHE
5 FÉVRIER 1989**

Où?
sur les plaines d'Abraham (ski de fond et animation)
au Mont St-Castin-les-Neiges (ski alpin)
au Mont Ste-Anne (ski alpin)
au Relais (ski alpin)

Quand?
le 5 février 1989

Combien ça coûte?
Rien!!! En effet, avec des commandes d'une valeur de 50\$, le ski sera gratuit au Relais et au Mont St-Castin. et si vous atteignez 100\$, ce sera aussi gratuit au Mont Ste-Anne.

Pourquoi?
Pour le plaisir du grand air et pour une cause humanitaire.

Comment participer?

- 1) Procurez-vous un formulaire de commandes dans un des endroits suivants:
Les magasins BOOM SPORTS et BOOM MODE
Le Manoir du Spaghetti
Au journal Le Soleil
Au poste de radio CJRP
A Radio-Canada
Dans les centres de ski participants
Dans les hôpitaux de la région
Ainsi qu'au local de la FONDATION CANADIENNE DU REIN
tél.: (418) 683-1449
- 2) Faites-vous commanditer par vos parents et amis.
- 3) Préparez vos skis et venez nous rejoindre.

**Inscription dans les centres:
de 8 h 30 à 16 h**

**Pour information additionnelle:
tél.: (418) 683-1449**

**Le 5 février c'est QUÉBEC EN SKI!
NOUS COMPTONS SUR VOUS!**

Pour vous accueillir seront présents:

**L'Honorable Gilles Lamontagne,
lieutenant-gouverneur**
M. Robert Gillet de Radio-Canada

Tout au long de la journée le Manège militaire sera ouvert aux skieurs qui voudront se réchauffer.

C'est aussi au Manège militaire qu'un SOUPER et une SOIRÉE auront lieu pour tous les skieurs et leur famille. Chacun des skieurs aura droit à une carte d'invitation par tranche de 25\$ de commandes. Sur les lieux, les cartes d'invitation pour le souper seront disponibles au coût de 10\$ (le nombre de cartes est limité).

**Félicitations aux entreprises participant
aux Jeux d'hiver des entrepreneurs,
édition 1989:**

- Banque Nationale
- Bell Canada
- Fédération des caisses populaires Desjardins

- Le Club Kiwanis
- Le Manoir du spaghetti
- Multi-Tel
- Mutuelle d'assurance groupe SSQ

CJRP 1060  **Société Radio-Canada** **LE SOLEIL**

UN CAMPUS VERS L'AVENIR... LE CNDF

ADMISSION: AVANT LE 1^{ER} MARS 1989

Programmes: SECTEUR GÉNÉRAL:

- Sciences
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Lettres et langues
- Arts plastiques

SECTEUR PROFESSIONNEL

- Administration générale
- Informatique
- Estimation et évaluation foncière
- Techniques d'éducation en services de garde
- Techniques du vêtement
- Gerontologie (A.E.C.)

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

Collège privé

5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1B3 (418) 872-8041



CNDF

LE SOLEIL

et

Télé 4 CFER 11

vous invitent à participer au

CONCOURS

UNE ANNÉE
ENSOLEILLÉE

GRAND PRIX D'UNE VALEUR DE PLUS DE

42 000 \$

À GAGNER

Le 14 avril prochain, une personne gagnante, parmi les 50 finalistes, méritera:

une automobile
de marque

TOPAZ

une
gracieuseté
de

Montcalm
Automobiles

10 000 \$

en vêtements
des boutiques

Chicago

en plus

- 6 000 \$ en hypothèque/loyer
- 5 200 \$ en épicerie
- 3 800 \$ en essence
- 3 200 \$ en crédit de voyage
- 1 800 \$ en chauffage
- un abonnement d'un an au quotidien

AUGMENTEZ VOS CHANCES
EN VOUS ABONNANT!

Règlements:

Le concours débute le 23 janvier et se termine le 6 avril à minuit.
— Dès le 30 janvier, il y aura un tirage par jour durant l'émission "CAFÉ SHOW" entre 6h45 et 8h15 sur les ondes de Télé-4. Chaque finaliste recevra un abonnement de trois (3) mois au quotidien Le Soleil, ainsi qu'une boîte protectrice à journal. Au total, il y aura 50 finalistes, le dernier tirage ayant lieu le 7 avril. Un seul finaliste par foyer sera accepté.

Le nombre de chances des finalistes (pour le tirage final) sera déterminé selon le fait qu'ils soient abonnés ou non lors de la pige quotidienne. Les abonnés auront 2 chances, les non-abonnés auront une seule chance.

— Le tirage final pour le grand prix aura lieu le 14 avril, pendant l'émission "CAFÉ SHOW".
— Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil, à Télé-4 et CFER.
— Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil. Un litige quant à l'attribution des prix peut être soumis à la RLCC.

Comment participer:

— Remplir le coupon publié dans cette annonce, en y indiquant la date et le nom de l'émission durant laquelle vous aurez aperçu les noms du Soleil et de Télé-4 (ou Le Soleil/CFER ou Le Soleil/CIMT pour les gens en région est du Québec). Ces logos peuvent être aperçus à n'importe quel moment durant les heures de diffusion de Télé-4, CFER et CIMT.

— Ce coupon devra être expédié dans une enveloppe dûment affranchie à Télé-4; ou déposé dans la boîte réservée à cette fin au quotidien Le Soleil. Un seul coupon par enveloppe, car le courrier ne sera pas ouvert avant les tirages.

Faire parvenir dans une enveloppe dûment affranchie à:
Une année ensoleillée
Télé-4, C.P. 4700
Ste-Foy, Québec G1K 7R9

NOM _____
ADRESSE _____
TÉL. rés. _____ bur. _____
Nom de l'émission _____
Date de diffusion _____

LE MONDE

Exode des diplomates occidentaux de Kaboul

KABOUL (Reuter.AFP) - Cinq pays ont annoncé hier qu'ils imiteront les États-Unis en fermant leurs ambassades à Kaboul. La France, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie ont à leur tour communiqué leur décision de rapatrier leur personnel diplomatique avec la montée de la tension en Afghanistan en raison de l'accélération du départ des troupes soviétiques.

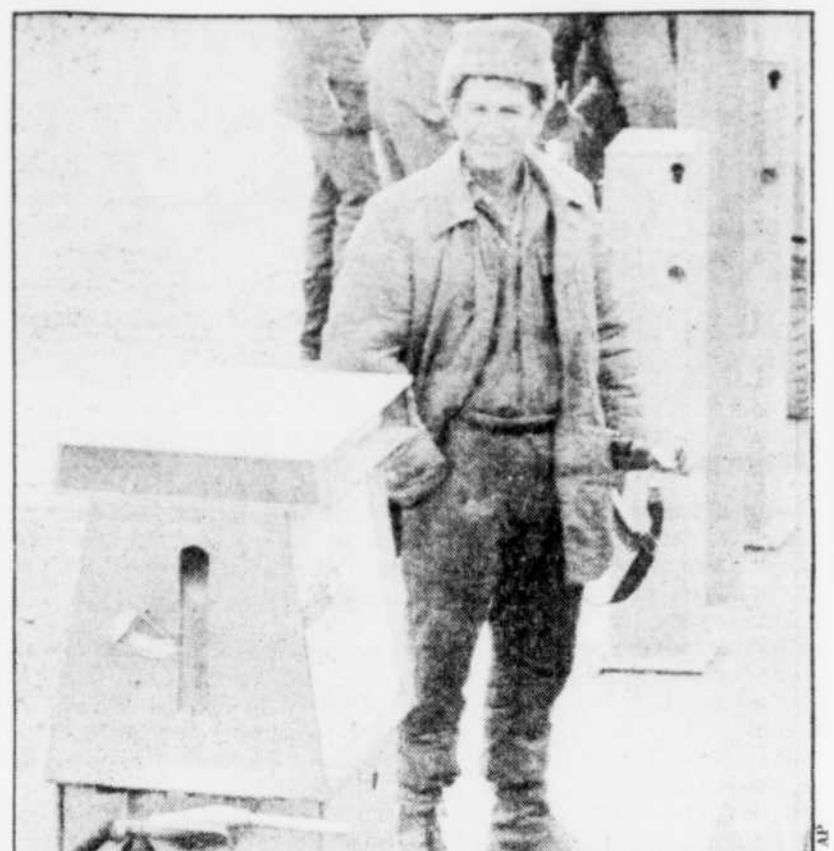
Le gouvernement afghan a critiqué les fermetures en soutenant que ces décisions représentaient une tentative de déstabilisation.

A Londres, le Foreign Office a précisé que la décision britannique avait été prise en concertation avec l'Italie et la France à la suite de la « détérioration de la sécurité » dans la capitale afghane.

Les rebelles afghans, précisent-ils au Foreign Office, profitent du retrait soviétique pour intensifier leurs attaques contre la capitale dont les habitants manquent de nourriture et d'essence.

Le gouvernement français a pour sa part indiqué qu'il avait décidé de fermer son ambassade à Kaboul pour la même raison, ajoutant toutefois que celle-ci serait rouverte « dès que les circonstances le permettront ».

A Rome, un porte-parole du ministère italien des Affaires étrangères a indiqué qu'elle fermera temporairement son ambassade dès qu'un journaliste italien, grièvement blessé dans un accident de la circulation, sera en mesure de partir. Fausto Biloslavo, 27 ans, a été heurté par un camion mercredi à Kaboul. L'Afghanistan ne porte pas chance à ce pigiste. Il y avait passé six mois en prison,



A Kaboul cette semaine, des miliciens armés gardaient les postes d'essence et les dépôts de vivres. Le régime afghan a pris cette mesure en raison des faibles quantités de carburant et de vivres dans la capitale.

l'an dernier, après avoir été trouvé coupable « d'espionnage ».

13 Canadiens

Le Canada n'a pas d'ambassade à Kaboul. Selon le ministère canadien des Affaires étrangères, 13 Canadiens se trouvent actuellement en Afghanistan. Deux sont des militaires chargés de superviser le départ des forces soviétiques et les autres sont des missionnaires ou des travailleurs de la Croix-Rouge.

Alors que les ambassades occidentales s'apprentent à plier bagages, le Comité international de la Croix rouge a en revanche annoncé à Genève qu'il resterait en Afghanistan après le retrait des

troupes soviétiques. L'équipe du CICR en Afghanistan est forte d'une soixantaine de personnes dont une quarantaine de Suisses.

Roquettes sur Kaboul

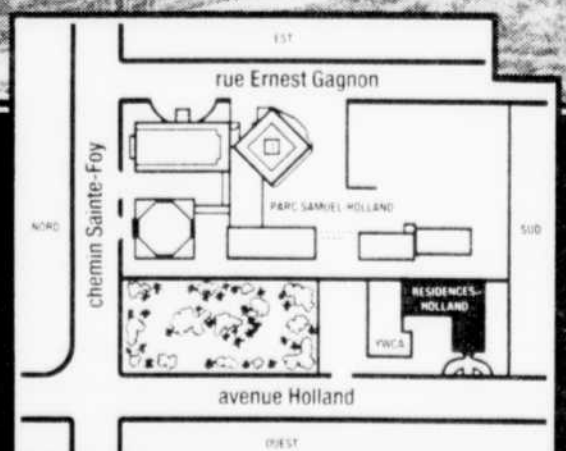
Par ailleurs, cinq roquettes tirées par les rebelles afghans ont atteint hier des quartiers résidentiels à Kaboul, tuant un enfant et « endommageant sérieusement plusieurs immeubles », a annoncé l'agence TASS.

Moscou avait déjà annoncé que ses troupes auraient quitté le pays le 15 février mais il semble que c'est plutôt que c'est plutôt vers le 5 février que l'essentiel du retrait sera complet.

LA FAÇON MODERNE DE VIVRE SA LIBERTÉ



Aux Résidences Holland vous jouissez pleinement du luxe et du confort de 76 appartements modernes entièrement neufs et des nombreux services qu'offre l'immeuble sans être accablé des lourdes préoccupations qu'implique la propriété. N'engagez aucun capital, ne vous obligez pas aux frais communs, ne subissez pas la copropriété. En choisissant de LOUER aux Résidences Holland plutôt que d'acheter un appartement, vous optez ainsi pour la vraie liberté.



681-6419
JEAN TAILLON courtier

LES
RÉSIDENCES
HOLLAND

Propriété de Société Immobilière SSQ
875, avenue Holland Québec (Québec) G1S 3S5



Fischer (à gauche) aide Aus der Fuenten à descendre d'une ambulance après leur transport jusqu'à la frontière ouest-allemande.

Criminels de guerre libérés

LA HAYE (AFP, AP) - Les deux derniers criminels de guerre détenus aux Pays-Bas, Franz Fischer, 87 ans, et Ferdinand Aus der Fuenten, 80 ans, ont été libérés hier et conduits à la frontière ouest-allemande.

Leur libération est intervenue quelques heures après que la Chambre des députés à La Haye se fut prononcée en faveur de gracier ces nazis qui avaient été condamnés à mort en 1950 pour crimes contre l'humanité et avaient vu leur peine commuée en 1951.

Avec la grâce des deux anciens nazis emprisonnés aux Pays-Bas, il ne reste plus que

deux Allemands emprisonnés hors d'Allemagne pour leurs crimes pendant la Seconde Guerre mondiale, Klaus Barbie en France et Josef Schwammberger en Argentine.

Le seul à avoir été condamné est Barbie. Schwammberger se trouvant en détention préventive, à la suite d'une demande d'extradition présentée par la RFA.

Bush agit avec prudence dans ses relations avec l'Union soviétique

WASHINGTON (AP, AFP) - Dans sa première conférence de presse télévisée à la Maison-Blanche, le président George Bush a déclaré, hier, que la « prudence est à l'ordre du jour » dans les relations avec l'Union soviétique.

Le successeur de Ronald Reagan a précisé que son administration faisait une réévaluation de tous les aspects des relations américano-soviétiques.

« Prenons notre temps maintenant. Je ne pense pas que les Soviétiques pensent que nous nous trainons les pieds. Je suis certain qu'ils pensent le contraire », a dit Bush, précisant qu'il avait abordé ce point lors d'une conversation téléphonique, cette semaine, avec le président Mikhail Gorbatchev.

Bush a aussi qu'il ne fallait pas voir une signification particulière à sa décision de se rendre en Chine le mois prochain avant de rencontrer Gorbatchev en personne. Il a dit que sa visite à Beijing était « appropriée » parce qu'il doit se rendre en Asie, pour assister aux funérailles de l'empereur Hirohito au Japon.

Bush a aussi annoncé qu'il ferait un arrêt « relativement bref » en Corée du Sud après sa visite de deux jours en Chine. On croit qu'il ne passera que quelques heures à Séoul.

prudence est à l'ordre du jour. Les otages et l'Iran

Le président américain a par ailleurs réaffirmé que son appel à la libération des otages américains détenus au Liban s'adressait « à tous ceux qui peuvent aider à cette libération » et non pas seulement à l'Iran. Il s'est dit certain que le « gouvernement iranien ne détient pas les otages », mais a estimé qu'il pouvait user de son influence pour leur libération.

Bush a rappelé que les États-Unis avaient déjà eu d'excellentes relations avec l'Iran. « Je préfère

ne pas penser que le statu quo pourrait durer éternellement », a-t-il dit.

Toutefois, à Teheran, le président iranien Ali Khamenei a affirmé que son pays n'avait pas « besoin de relations avec les États-Unis », ajoutant qu'il rejetait les « conditions » posées par le nouveau président pour la reprise des liens entre les deux nations.

La conférence de presse de Bush a duré 43 minutes dépassant largement la limite de 30 minutes qu'imposait Ronald Reagan.

C'est la lune de miel avec les journalistes

WASHINGTON (AFP) - « Je voulais simplement passer vous mettre au courant ». En tenant hier une conférence de presse impromptue, le président Bush a une nouvelle fois agréablement surpris la presse, qui se demande jusqu'à quand cette « lune de miel » va durer.

En une semaine, le nouveau président américain a complètement bouleversé les règles de communication avec la presse soigneusement établies lors du mandat de Ronald Reagan.

Bush l'a promis : il sera « accessible » et les journalistes n'auront plus, comme avec Reagan, entre deux conférences de presse formelles et guindées, à s'époumoner pour interpellier le président malgré le bruit de son hélicoptère ou à profiter d'une session de photos pour tenter de placer une question.

Coups de téléphone

Au premier jour de sa présidence, Bush répondait aux journalistes sur la pelouse de la Maison-Blanche. Quatre jours plus tard, il s'entretenait à bâtons rompus avec deux correspondants de la presse écrite après les avoir lui-même appelés au téléphone.

GRAND SOLIDE
a n n u e l

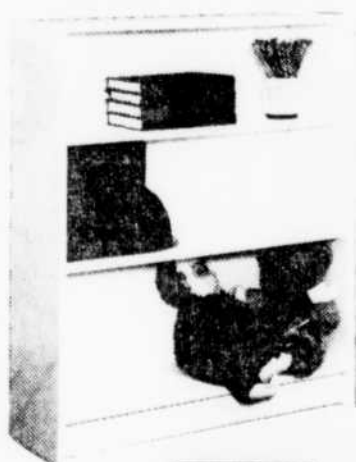
#70 blanc 4 tablettes
30" L x 69" H x 11" P
Reg. : 109 \$
79.99 \$

#74 blanc 4 tablettes
30" L x 69" H x 16" P
Reg. : 119 \$
79.99 \$

#73 blanc 2 tablettes
30" L x 33 1/2" H x 11" P
Reg. : 69 \$
49.99 \$

#77 blanc 5 tablettes
27" L x 69" H x 9 1/2" P
Reg. : 79 \$
59.99 \$ ▶

#78 blanc 2 tablettes
27" L x 34" H x 9 1/2" P
Reg. : 45 \$
39 \$ ▼



Québec,
Angle boul. Hamel/Henri IV,
(418) 871 22 21

Lévis, St-David,
677, route Trans-Canada (rte 132)
(418) 835-1573

La voiture de la réussite

ACURA

FAITES VITE!



À VOUS
D'EN
PROFITER!

DÉMONSTRATEURS À LIQUIDER

UNE

(1) Legend "L", 2 portes, coupé, automatique, couleur or avec intérieur cuir.

Détail: 38 450 \$ pour
31 975 \$

UNE

(1) Legend, 4 portes, berline, automatique, blanc.

Détail: 32 875 \$ pour
28 675 \$

Aussi quelques
**LEGEND
1988**
au **PRIX de la
FACTURE**

L'offre se termine le 31 janvier '89. Transport et préparation en sus.

ACURA
Optima

Voisin des Galeries de la Capitale

4901, boul des Galeries

Garantie 1988,
5 ans, 80 000 km

L'illustration peut différer.

N° 1

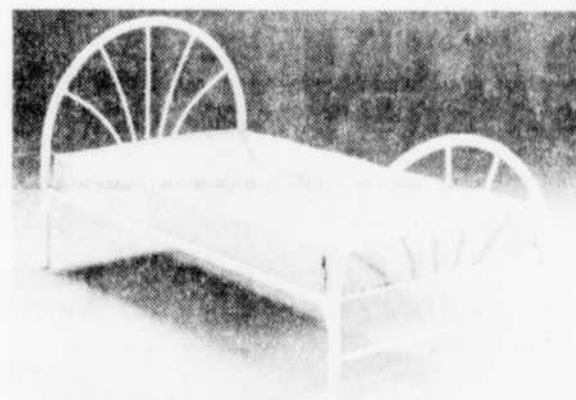
pour la satisfaction selon
sondages J.D. Powers &
Associés 1987-1988
622-8180



ZZZZZZZZ...
au dodo
avec
AMISCO

Des prix à faire rêver les parents!

LIT 189
199 \$



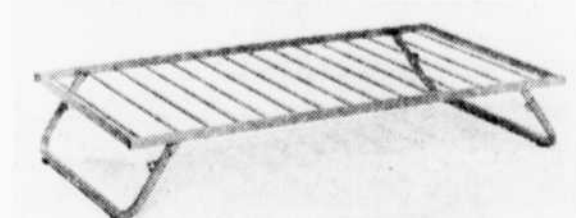
LIT GIGOGNE
sur roulettes.
S'adapte sous
tous les lits
Amisco.

149 \$



LIT SIESTE
199 \$

* Lit gigogne, 149 \$ en sus



LIT CONDO
219 \$



QUÉBEC
1240, boul. Charest Ouest
(près av. St-Sacrement)
683-3698

LÉVIS
12, Charles-A. Cadieux
(arrière McDonald)
835-3971

Valide jusqu'au 11 février 89. Matelas et accessoires non inclus.

Un ministre israélien se prononce en faveur de négociations avec l'OLP

JÉRUSALEM (AP, AFP) - Un ministre israélien s'est prononcé hier en faveur de l'ouverture de négociations avec l'Organisation de libération de la Palestine et un journal de Tel Aviv a révélé qu'un adjoint du ministre de la Défense Yitzhak Rabin avait des contacts secrets avec un dirigeant palestinien emprisonné dans l'espoir de trouver un moyen de mettre fin au soulèvement palestinien dans les territoires occupés par les forces israéliennes.

Le ministre de la Science Ezer

Plus de 25 bébés sidéens dans un hôpital en URSS

MOSCOU (AFP) - Vingt-sept bébés et au moins cinq femmes ont contracté le virus du sida dans un hôpital de la république autonome de Kalmoukie, sur la mer Caspienne, après avoir été probablement contaminés par des seringues non stérilisées, a rapporté hier le quotidien soviétique Troud.

L'origine du virus n'a pas été établie mais 300 enfants, qui avaient été hospitalisés à Elista, ont subi des tests, qui se sont révélés positifs pour 27 d'entre eux. Au moins cinq femmes, qui avaient été hospitalisées dans le même établissement, ont également été contaminées.

Une enquête a été ouverte, précise Troud qui s'en prend à la « négligence criminelle » des employés de l'hôpital et des infirmières.

Les informations sur l'utilisation de seringues figurant dans les registres de l'hôpital ont été mystérieusement effacées.

Même si des seringues jetables étaient disponibles, il n'est pas garanti que le personnel de l'hôpital les utiliserait, ajoute le quotidien. Troud estime que des infirmières irresponsables pourraient utiliser plus d'une fois chaque seringue jetable et vendre les autres à des drogues.

Weizman a déclaré au Jerusalem Post qu'il était temps pour le premier ministre Yitzhak Shamir de mettre fin à l'interdit sur les contacts avec l'OLP.

« Vous ne pouvez dire à l'autre partie quels doivent être ses représentants », dit Weizman en parlant des Palestiniens. « Aujourd'hui, la seule organisation capable de livrer la marchandise dans les territoires, c'est-à-dire de mettre fin aux émeutes, est l'OLP ».

Weizman, un leader du Parti travailliste et un ancien ministre de la Défense, a noté que les États-Unis et des pays de l'Europe de l'Ouest avaient amorcé un dialogue avec l'OLP. « C'est le temps pour nous d'agir de cette façon », a-t-il conclu.

Rencontres secrètes

D'autre part, le quotidien Maariv a révélé hier que Shmuel Goren, un adjoint du ministre Rabin et le coordinateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, avait rencontré, à plusieurs reprises depuis dimanche, Fayçal Hussein, un leader palestinien détenu sans procès depuis six mois. Selon le journal, les deux hommes ont discuté des moyens qui pourraient être pris pour rétablir le calme en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

La teneur de ces conversations, qui ont eu lieu à la prison de Ramleh où est détenu Hussein, ont été communiquées à la direction de l'OLP, affirme également le journal.

Toujours selon Maariv, c'est le ministre Rabin qui a demandé à Goren de prendre contact avec Hussein.

Hussein devrait être libéré demain après avoir passé six mois en « détention administrative ».



Poursuivant son offensive diplomatique, le leader de l'OLP Yasser Arafat a rencontré, hier à Madrid, trois ministres des Affaires étrangères de la CEE, délégués par les Douze pour rechercher un solution de paix au Moyen-Orient. Ici, Arafat discute avec le ministre français Roland Dumas. A l'issue de la réunion, Arafat a dit que les deux parties étaient parvenues à un accord de coordination pour promouvoir un processus en vue d'un règlement juste et durable au Moyen-Orient.

Déclaration controversée d'un évêque français à Lui

PARIS (AFP) - Une récente entrevue accordée par un évêque français, Mgr Jacques Gaillot, au magazine Lui, où le prélat défend notamment le droit au plaisir, suscite des remous dans les milieux catholiques en France.

Le président de la conférence épiscopale, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, s'est déclaré hier « désorienté » par les déclarations de Mgr Gaillot, lui-même évêque d'Evreux.

« Je suis désorienté. Cet article a été la nouveauté absolue, ça a été la surprise totale », a déclaré Mgr Decourtray, ajoutant qu'il était « inévitable que dans les semaines ou les jours qui viennent il y ait une parole » à propos de l'interview de Mgr Gaillot.

Par ailleurs, deux chefs de file des catholiques intégristes français ont demandé à la hiérarchie ecclésiastique la « révocation im-

mediate » de Mgr Gaillot. Dans une lettre adressée hier à Mgr Decourtray, et au nonce apostolique à Paris, Mgr Lorenzo Antonetti, les deux signataires de la lettre, les abbés Philippe Laguérie et Paul Aulagnier rappellent des récentes prises de position de l'évêque d'Evreux « en faveur du mariage des prêtres, de l'ordination d'hommes mariés et des préservatifs ».

Ils dénoncent ses interviews « aux revues pornographiques ».

Dans ses déclarations à Lui, Mgr Gaillot déclare notamment qu'il « espère que l'acte sexuel n'est plus un péché, et que le plaisir fait partie de nous et de la vie ».

En Bref

■ Ecrasement d'un CL-215

SAVONA, Italie (Reuter) - Un avion Canadair CL-215 italien s'est écrasé à proximité d'une autoroute, hier, dans le nord-ouest de l'Italie. Le pilote et le co-pilote de l'appareil ont été tués, a annoncé la police. Un porte-parole a précisé qu'une aile de l'appareil avait touché une ligne électrique. L'avion, qui participait à des opérations de lutte contre un incendie, a alors heurté le toit d'une grange puis s'est écrasé non loin de la principale route côtière qui relie Gênes à Savona.

■ Armes chimiques

WASHINGTON (AFP) - Echaudé par l'affaire de l'aide ouest-allemande à la construction d'une usine libyenne suspectée de produire des armes chimiques, le Congrès américain prépare une législation imposant des sanctions économiques non seulement aux pays développant ces armes, mais également aux sociétés étrangères qui les aident. Les sanctions prévues seraient de deux ordres: interdiction aux firmes visées de fournir des produits ou des services au gouvernement américain, et interdiction pure et simple des importations de ces firmes aux États-Unis.

■ Trafic de têtes humaines

AMSTERDAM (AFP) - La police d'Amsterdam enquête sur un commerce de têtes humaines découvert par deux journalistes de la chaîne de télévision KRO. Les deux journalistes ont trouvé par hasard la trace de commerçants qui vendent des têtes humaines. Dans un motel les commerçants ont offert à ces journalistes cinq têtes humaines pour des prix variant entre \$450 et \$700. Les vendeurs ont déclaré aux reporters qu'ils vendent cette sorte de matériel à des étudiants, mais aussi à des gens qui le mettent sur la cheminée ou qui aiment des jeux sexuels bizarres. Ils ont ajouté que les têtes avaient été volées dans des universités.

■ Corruption au Pentagone

ALEXANDRIA, Virginie (AFP) - Un officier des Marines et deux civils attachés à l'industrie militaire américaine ont plaidé coupable hier à des accusations de malversations dans les opérations d'achats de matériel militaire du Pentagone. L'officier des Marines, Jack Sherman, 52 ans, a reconnu qu'il avait accepté des pots-de-vin en échange d'informations secrètes sur les contrats du département de la Défense. Il a accepté de coopérer avec le ministère public dans son enquête sur le scandale de corruption au Pentagone qui a éclaté l'an dernier. Un ancien haut responsable de la société Unisys, fournisseur du Pentagone, et un consultant de la même firme ont aussi avoué leur culpabilité.

■ Corps étranger

PARIS (AFP) - Le réacteur gauche du Boeing 737-400 de la British Midland qui s'est écrasé le 8 janvier près de l'aéroport des East Midlands, pourrait avoir heurté un corps étranger, bloc de glace ou oiseau, à l'origine de l'accident qui a fait 46 morts, selon des sources proches de l'enquête. Il pourrait s'agir d'un bloc de glace qui se serait formé à partir d'une fuite de la canalisation des toilettes avant, a notamment indiqué hier le quotidien britannique The Times.

LE BAIN DE NEIGE SHAKLEE / CJRP

UNE ACTIVITÉ DU CARNAVAL DE QUÉBEC



UNE INVITATION DU



Dr. ROLAND ALBERT
DE L'ÉMISSION
"VIVRE EN SANTÉ"



C'EST BIENTÔT!!

VOUS EN AUREZ DES FRISONS

SAMEDI 4 FÉVRIER, À MIDI

À PLACE DU PALAIS

"TOUT UN SPECTACLE"!

ÉMISSION SPÉCIALE EN DIRECT À

CJRP 1060
RADIO

UNE COLLABORATION

LE SOLEIL

Shaklee

SANTÉ-VOUS BIEN

L'extrémiste LaRouche écope de 15 ans de prison

ALEXANDRIA, Virginie (AP.AFP) - Lyndon LaRouche, l'extrémiste américain d'extrême-droite a été condamné hier à 15 ans de prison pour escroquerie et fraude fiscale. Il était passible de 65 ans de prison et d'une amende de plus de \$3 millions

LaRouche a été notamment reconnu coupable de n'avoir pas déclaré ses revenus au fisc depuis 1978 et d'avoir délibérément évité de rembourser \$36 millions qu'ils avait empruntés à ses partisans politiques.

Le juge Albert Bryan du tribunal d'Alexandria, dans la ban-



LAROUCHE

lieue de Washington, a également condamné deux proches collaborateurs de LaRouche, son collecteur de fonds William Wertz, à cinq ans de prison et \$14,000 d'amende, et son conseiller juridique Edward Spannaus à cinq ans de prison et \$12,000 d'amende. Quatre autres aides financiers de LaRouche doivent encore être jugés.

Le juge Bryan a aussi décidé que LaRouche et les deux autres

condamnés ne pourraient pas obtenir de libération sous cautionnement dans l'attente de l'audience de leurs recours en appel.

Par ailleurs, des procureurs fédéraux à Boston ont annoncé qu'ils abandonnaient les poursuites intentées contre LaRouche, disant que le but visé avait été atteint par le verdict et la sentence prononcés à Alexandria.

Après sa condamnation, LaRouche a déclaré à la presse qu'il était la victime innocente d'un complot des partisans de l'Union soviétique aux départements d'Etat et de la Justice. Il a prédit qu'il serait assassiné s'il allait en prison.

Agé de 66 ans, ancien marxiste et candidat à la présidence des Etats-Unis en 1984 et 1988, LaRouche est connu pour ses prises de position radicales et pour certaines opinions originales comme par exemple sa conviction, plusieurs fois affirmée publiquement, que la reine Elizabeth d'Angleterre est le chef clandestin du trafic mondial de la drogue.

La table ronde débutera le 6 février, en Pologne

VARSOVIE (AFP,AP) - C'est le lundi 6 février, à Varsovie, qu'aura lieu l'ouverture de la « table ronde » pouvoir-opposition, a confirmé hier soir une dépêche de l'agence de presse PAP.

Jeudi, Stefan Stanislawski, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, avait dit que les négociations avec les groupes d'opposition « devraient débuter au cours des prochains jours ». Invité à être plus précis, il avait dit que la date du 5 février était « très probable ». Quand un journaliste lui a rappelé que le 5 février était un dimanche, le porte-parole gouvernemental avait répliqué que le 6 février devenait la date la plus indiquée.

La tenue de cette réunion a été décidée à la fin de plus de 10 heures de discussions entre le général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'Intérieur, et Lech Walesa, président du syndicat interdit Solidarité, dans une maison.

La rencontre entre les deux hommes, qui conduisaient chacun une délégation d'une demi-douzaine de personnes, a notamment porté sur la question de l'introduction du pluralisme syndical et de la légalisation de Solidarité.

Ces problèmes, ainsi que « d'autres » non mentionnés par le communiqué, seront au centre des débats de la « table ronde ». Les deux parties se sont mises d'accord pour la création de trois groupes de travail chargés des dossiers « économie et politique sociale », « réformes politiques » et « pluralisme syndical ».

Interrogé par des journalistes à l'issue de ses longues discussions avec le ministre de l'Intérieur, Lech Walesa a déclaré qu'il était « satisfait mais très fatigué », se refusant à tout autre commentaire dans l'immédiat.

La rencontre s'est déroulée dans une villa isolée du gouvernement dans la localité de Magdalena, à une trentaine de kilomètres au sud de Varsovie.

Outre le général Kiszczak, la délégation officielle comprenait notamment Stanislaw Ciosek, membre du Bureau Politique du Parti communiste polonais, et des représentants des deux autres partis officiels, le Parti paysan et le Parti démocrate.



Andrei Gromyko, Anatoli Dobrynine et Robert McNamara avaient le sourire en lèvres, hier, à l'ouverture du symposium.

Des acteurs de la crise des missiles à Cuba font le point

MOSCOU (AP.AFP) - Au cours d'un symposium de trois jours, qui s'est ouvert hier à Moscou, d'anciens dirigeants américains et soviétiques, qui jouèrent un rôle majeur dans la crise des missiles soviétiques à Cuba en 1962, entendent tirer des leçons cette confrontation qui faillit conduire à une guerre nucléaire.

Dans un message aux participants, le président américain George Bush dit que cette crise est « le sorte d'événement que nous devons éviter à l'âge nucléaire ». Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a demandé de son côté aux participants de « tirer les leçons de cet événement qui conduisait

le monde au bord de l'abîme nucléaire ».

En 1962, quand les services de renseignement américains déterminèrent que les Soviétiques avaient commencé à placer des missiles nucléaires à Cuba, Washington décréta un blocus de l'île et exigea le départ des missiles, ce que l'URSS accepta finalement après une période de temps durant laquelle les forces armées des deux pays avaient été placées sur un pied d'alerte.

La symposium, qui se déroule dans un édifice syndical, a été organisé par deux chercheurs de l'université Harvard, James Blight et David Welch dont le livre « Au bord du gouffre : Américains et Soviétiques reexaminent la crise des missiles cubains » est publié aux Etats-Unis simultanément avec ce colloque.

Parmi les participants, on remarque, du côté américain, l'ancien secrétaire à la Défense Robert McNamara et les ex-conseillers présidentiels McGeorge Bundy, Theodore Sorensen et Pierre Salinger, et, du côté soviétique, l'ancien ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko.

Révélation sur l'opération Mongoose

MOSCOU (NYTNS) - Plus d'un an après l'échec du débarquement américano-cubain à la Baie des cochons, en avril 1961, les Etats-Unis avaient secrètement mis sur pied une autre opération militaire destinée à renverser le régime de Fidel Castro, révèle des documents confidentiels.

Ces documents ont été obtenus par le National Security Archive, un groupe privé de recherche qui avait intenté une poursuite pour se les procurer. Ils ont été rendus publics avant l'ouverture du symposium tenu à Moscou sur la crise des missiles de 1962.

L'opération envisagée portait le nom de Mongoose. Dans l'un

des documents, le général Maxwell D. Taylor, chef de l'état-major américain, écrivait que l'effort pour provoquer un soulèvement de la population cubaine « nécessitera une intervention militaire décisive des Etats-Unis ».

Plusieurs dirigeants soviétiques, dont Nikita Khrouchtchev, ont soutenu que l'URSS avait décidé de placer des missiles nu-

cléaires à Cuba en raison de la crainte d'une invasion américaine de l'île.

D'autres documents, rédigés par le général Edward Lansdale, directeur des opérations de Mongoose, font état de la nécessité de la participation de l'aviation militaire américaine « pour aider les Cubains à reconquérir leur liberté ».

Le président John Kennedy avait donné le feu vert à l'opération en novembre 1961. Le programme, qui fut finalement limité à des opérations de sabotage et de harcèlement, fut abandonné en janvier 1963.

Ste1Foy
NISSAN

2060, boul. Charest Ouest
681-7371

CAPITALE
NISSAN

Aut. de la Capitale
681-0011

DALLAIRE NISSAN

75, Kennedy
Lévis
835-1718

PELEMO
NISSAN

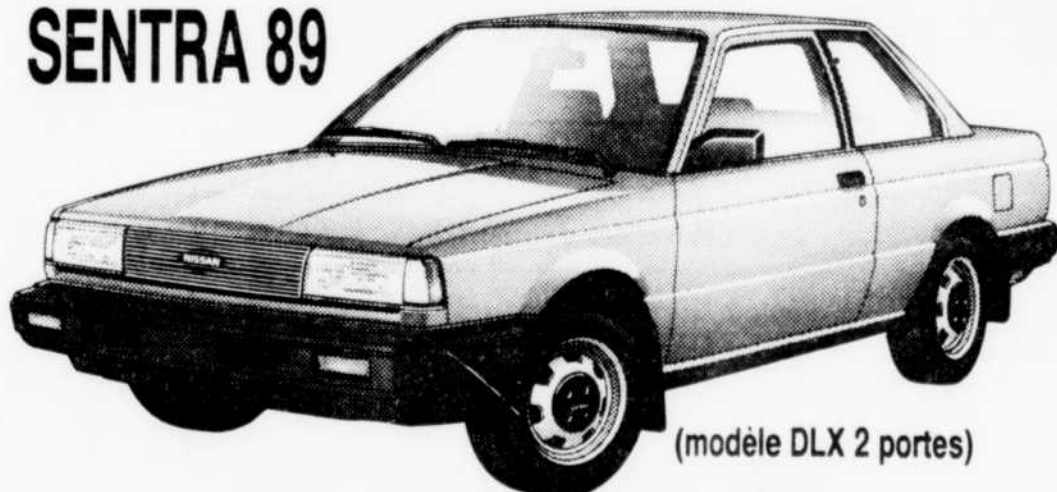
1150, 18e Rue
(voisin de l'hôpital de l'Enfant-Jésus)
647-1822



NISSAN

LES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE!

SENTRA 89



(modèle DLX 2 portes)

9 999\$*

GARANTIE NISSAN SANS FRAIS

3 ans/60 000 km,
pare-chocs à pare-chocs

6 ans/100 000 km
groupe motopropulseur

100% pièces et main-d'oeuvre

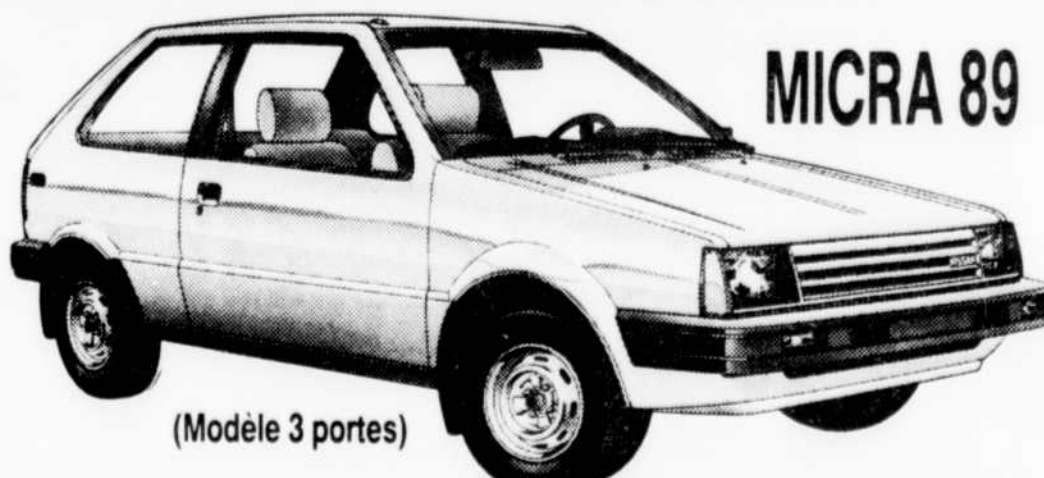
Location

239\$/mois†

AUCUN COMPTANT EXIGÉ

A ce prix, la voiture la plus fiable de sa catégorie devient également la moins chère. Mais faites vite, car cette offre ne dure qu'un temps limité.

- Nouveau moteur de 1,6 L - 12 soupapes de 90 chevaux
- 30% plus de puissance qu'auparavant.
- Boîte 5 vitesses manuelle ou, en option, 3 vitesses automatique
- Pneus radiaux quatre saisons



(Modèle 3 portes)

MICRA 89

7 995\$*

RST-RAYMOND
Automobiles inc.
NISSAN

144, Saint-Jacques,
Saint-Raymond
337-4646 Québec 692-0119
1 (800) 463-3883

* Taxe, transport et préparation en sus
† Bail de 48 mois, aucune obligation de rachat à la fin du bail, 96 000 km accordés
Sujet à acceptation du crédit

Location

189\$/mois†

AUCUN COMPTANT EXIGÉ

Pour ceux qui pensent à économiser sans toutefois sacrifier la performance, le confort et la qualité

- Moteur 4 cylindres, 1,2 L
- Boîte 5 vitesses manuelle ou, en option,
- 3 vitesses automatique
- Équipement standard impressionnant

STUDIO-STAGE
créons 89

Service de graphisme aux entreprises à but non lucratif, à but humanitaire ou à ressources restreintes.
659-6600
poste 3709



CÉGEP
DE
SAINTÉ-FOY

Le problème :

Couper court à toutes ces grandes déclarations sur le rendement des REÉR.

La solution :

Examiner les résultats.



Tous les chiffres correspondent au rendement annuel moyen composé jusqu'au 1^{er} décembre 1988, dividendes réinvestis et frais de vente non compris. Les offres ne sont faites que par prospectus, dans lesquels se trouvent tous les détails sur les frais et honoraires. Veuillez les lire attentivement et les garder en référence. Le rendement passé ne garantit aucunement les résultats à venir.

FONDS	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	15 ANS	20 ANS	DEPUIS SES DÉBUTS
<i>Fonds Avenir Industriel</i>	—	—	—	—	—	—	5,8 %
<i>Fonds d'actions Industriel</i>	9,5 %	9,6 %	9,4 %	14,0 %	15,2 %	—	15,0 %
<i>Fonds de croissance Industriel</i>	20,5 %	11,2 %	13,0 %	16,7 %	17,1 %	16,2 %	17,0 %
<i>Fonds de dividendes Industriel</i>	20,2 %	11,5 %	14,2 %	14,8 %	—	—	15,5 %
<i>Fonds de retraite Industriel</i>	19,2 %	10,5 %	12,6 %	13,5 %	15,0 %	—	15,9 %
<i>Fonds de revenu Industriel</i>	13,2 %	12,2 %	14,9 %	11,5 %	—	—	11,0 %
<i>Fonds Horizon Industriel</i>	19,0 %	—	—	—	—	—	8,9 %
<i>Fonds d'actions Mackenzie</i>	20,6 %	10,7 %	13,0 %	—	—	—	13,6 %
<i>Fonds d'hypothèques et de revenu Mackenzie</i>	14,0 %	12,1 %	14,4 %	—	—	—	15,8 %

Pour tout détail sur ces placements exceptionnels du Groupe de fonds Industriel admissibles au REÉR, adressez-vous à un négociant indépendant en fonds de placement ou à un courtier. Ou renvoyez-nous le coupon ci-dessous, sans attendre!

Le Groupe de fonds Industriel

géré par la Corporation Financière Mackenzie

Nous regardons des deux côtés. Pour gérer la croissance et le revenu de votre REÉR.



LS-28-01-89

☐ Je voudrais trouver une meilleure solution, plus profitable, au problème de mes placements en REÉR. Veuillez m'envoyer de la documentation sur le Groupe de fonds Industriel.

NOM _____

ADRESSE _____ VILLE _____

CODE POSTAL _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

(Affaires) (Domestic)

ENVOYER À _____

Le Groupe de fonds Industriel
géré par la **Corporation Financière Mackenzie**
1155, boul. René-Lévesque o., bureau 1702, Montréal (Québec) H3B 4T4
150, rue Bloor o., 4^e étage, Toronto (Ontario) M5S 3B5